HIVER 2014

À RAYONS OUVERTS 94

BAnQ
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Le Rapport Parent

À RAYONS ouverts

CHRONIQUES DE BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC HIVER 2014 n° 94

SOMMAIRE

3 MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
« L'éducation, l'éducation, l'éducation »

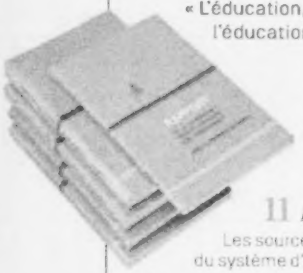

DOSSIER
Le Rapport Parent

4 Un point d'arrivée et un point de départ

11 Avant les polyvalentes
Les sources archivistiques du système d'éducation

16 Qui se souvient de Maman Fonfon ?

18 Cultiver l'éducation au Québec
Quatre points de vue contemporains sur l'éducation

LE RAPPORT PARENT : TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Les encadrés placés aux pages 6, 8, 9, 13, 14 et 21 sont des extraits *du Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, La Commission, 1963-1966, 3 t. en 5 vol. Ils ont été choisis par **Michèle Lefebvre,** bibliothécaire à la Collection nationale, Grande Bibliothèque, qui a aussi sélectionné les ouvrages de la page 9.

LA VIE DE BAnQ

22 Une nouvelle image. Place à BAnQ !

23 Du nouveau pour le dépôt légal et l'ISBN

24 Dans les coulisses de l'émission *Qui êtes-vous ?*

25 Lire, écouter, voir
Suggestions de lecture, d'écoute et de visionnement

26 Les colloques de BAnQ
Retour sur un automne scientifique

27 Le microfilmage
Partie 3 : Un aperçu des collections de microfilms

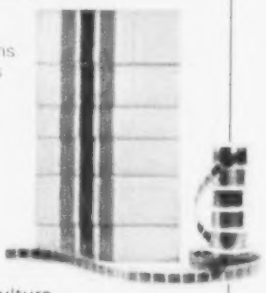

RUBRIQUES

28 D'art et de culture

29 Comptes rendus de lectures

30 Entretien
Avec Louis Vachon, président de la campagne de financement de la Fondation de BAnQ

31 Coup d'œil sur les acquisitions patrimoniales

En couverture : Couvent de Maniwaki, classe de 5e année française, 1952. BAnQ Québec, fonds Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (E13, D1, P55). Photographe non identifié. Détail.

RÉDACTRICE EN CHEF
Sophie Montreuil
ADJOINTE À LA RÉDACTION
Isabelle Crevier
DIRECTION ARTISTIQUE
Jean Corbeil
CONCEPTION GRAPHIQUE
Jean-François Lejeune
RÉVISION LINGUISTIQUE
Roxane Desjardins, Linda Nantel et Nicole Raymond
PRODUCTION
Suzanne Dugas
PHOTOGRAPHIES
ATSA : p. 29 • Karine Dufour : p. 24 (Guy A. Lepage), 25 (Patrice L'Écuyer) • Michel Gagné : p. 3 • Claude Lacasse : p. 18 (Marie Mc Andrew) • Christine Lebel : p. 24 (Marina Orsini) • Michel Legendre : p. 6, 12, 14, 27, 30, 36 • Pierre Perrault : p. 7 • Guillaume Simoneau : p. 28 • Nathalie St-Pierre : p. 18 (Monique Brodeur, Paul Bélanger et Marc St-Pierre), 19 (en haut, détail), 20 (en haut, détail), 21 (en haut, détail) • Émilie Tournevache : p. 18 (Lucie Sauvé) • UQAM : p. 5 (Claude Corbo)

Cette publication est réalisée par **Bibliothèque et Archives nationales du Québec** (BAnQ). Nous tenons à remercier les artistes ainsi que les entreprises et organismes qui ont bien voulu nous permettre de reproduire leurs œuvres et leurs documents.

La revue *À rayons ouverts – Chroniques de Bibliothèque et Archives nationales du Québec* est publiée trois fois par année et distribuée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. On peut se la procurer ou s'y abonner en s'adressant par écrit à :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Direction des communications et des relations publiques
475, boulevard De Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 5C4
ou par courriel à aro@banq.qc.ca.

On peut consulter *À rayons ouverts* sur notre portail Internet à banq.qc.ca.

Toute reproduction, même partielle, des illustrations ou des articles publiés dans ce numéro est strictement interdite sans l'autorisation écrite de BAnQ. Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être acheminées à la rédaction.

NOTE SUR LES ILLUSTRATIONS

À moins d'avis contraire, les illustrations figurant dans *À rayons ouverts* sont tirées de documents issus des collections de BAnQ. Les légendes des documents d'archives de l'institution comportent la mention du centre où ils sont conservés et du fonds dont ils font partie afin de permettre de les retracer à l'aide de l'outil Pistard. Tous les autres documents de BAnQ présentés dans la revue peuvent être trouvés en consultant le catalogue Iris. Ces deux outils de recherche sont disponibles à banq.qc.ca.

Tous les efforts ont été faits par BAnQ pour retrouver les détenteurs de droits des documents reproduits dans ce numéro. Les personnes possédant d'autres renseignements à ce propos sont priées de communiquer avec la Direction des affaires juridiques de BAnQ.

Ce document est imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant 50 % de fibres recyclées postindustrielles, certifié choix environnemental ainsi que FSC Mixte à partir d'énergie biogaz.

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal : 1er trimestre 2014
ISSN 0835-8672

Bibliothèque et Archives nationales Québec

par Guy Berthiaume

« L'éducation, l'éducation, l'éducation[1] »

Dans la conférence qu'il prononçait à la Grande Bibliothèque, le 11 mai 2010, sur le thème *La Révolution tranquille et l'économie*, Pierre Fortin concluait que, de tous les objectifs que l'État québécois s'était fixés au début des années 1960, c'est celui de rattraper le niveau de scolarisation de l'Ontario et du reste du continent qui avait été le plus complètement atteint[2]. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, comme le souligne Claude Corbo dans sa genèse érudite du Rapport Parent, que ce rapport soit devenu, par synecdoque, le symbole de toute la Révolution tranquille. Pour se replonger dans le contenu du Rapport, l'on lira les extraits choisis par Michèle Lefebvre ainsi que le texte de notre collègue Jean Maurice Demers. Celui-ci vient rappeler que BAnQ – à titre de mémoire du Québec – est dépositaire des archives de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, nom exact de la commission présidée par Mgr Alphonse-Marie Parent. À titre de fille de la commission Parent (sans jeu de mots), il revenait à l'UQAM d'être le fer de lance de la commémoration du 50e anniversaire de la publication du premier volume de ce fameux rapport. C'est donc avec la précieuse collaboration de Monique Brodeur, l'énergique doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation, que ce numéro d'*À rayons ouverts* a été conçu, dans la foulée d'une série de quatre conférences sur le thème *50 ans après le Rapport Parent*, prononcées à la Grande Bibliothèque au cours de l'automne 2013.

* * *

Le texte que Nicole Raymond consacre à la nouvelle image de notre institution mérite qu'on s'y arrête. Car derrière la démarche d'identification expliquée par Nicole se retrouve la volonté affirmée de BAnQ d'être davantage présente à l'échelle de tout le territoire, en élargissant le mandat de ses centres d'archives que l'on trouve dans 10 des plus importantes villes du Québec. Ce faisant, BAnQ mène à son terme logique la fusion, déjà vieille de huit ans, des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale du Québec. Plus que des « centres d'archives », nos centres deviennent de véritables centres de BAnQ, investis de la totalité des missions de notre institution. Et c'est pourquoi ils seront dorénavant identifiés en fonction de leur localisation, plutôt que de leur rôle. L'on dira donc BAnQ Gatineau, BAnQ Québec, BAnQ Trois-Rivières, etc.

J'attire enfin l'attention du lecteur sur l'entrevue de Sophie Montreuil avec Louis Vachon, le président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada, celui qui est surnommé « le banquier amoureux des bouquins ». M. Vachon a accepté de mettre son prestige, son temps et ses ressources au service de notre institution en devenant le président de la première campagne de collecte de fonds de la Fondation de BAnQ. Cette initiative nous permettra de déployer de nouveaux projets favorisant l'accès à la culture et à la connaissance pour tous. Cette campagne est une première et, comme il le confie à Sophie Montreuil, son président est pleinement conscient de rompre un tabou philanthropique. C'est par amour de la lecture que M. Vachon accepte de relever le défi et, au nom de tous nos usagers, je lui en suis profondément reconnaissant.

Pierre Fortin conclut que de tous les objectifs que l'État québécois s'était fixés au début des années 1960, c'est celui de rattraper le niveau de scolarisation de l'Ontario et du reste du continent nord-américain qui a été le plus complètement atteint. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que le Rapport Parent soit devenu le symbole de toute la Révolution tranquille.

1. Tony Blair, « Ask me my three main priorities for government, and I tell you: education, education, education », discours de Blackpool, 1er octobre 1996.

2. *À rayons ouverts*, n° 84, automne 2010, p. 30. Voir aussi Pierre Fortin, « La Révolution tranquille et l'économie : où étions-nous, que visions-nous, qu'avons-nous accompli ? », dans Guy Berthiaume et Claude Corbo (dir.), *La Révolution tranquille en héritage*, Montréal, Boréal, 2011, p. 87-133.

DOSSIER

50 Rapport Parent

Le Rap

Un point d'arrivée et un point de départ

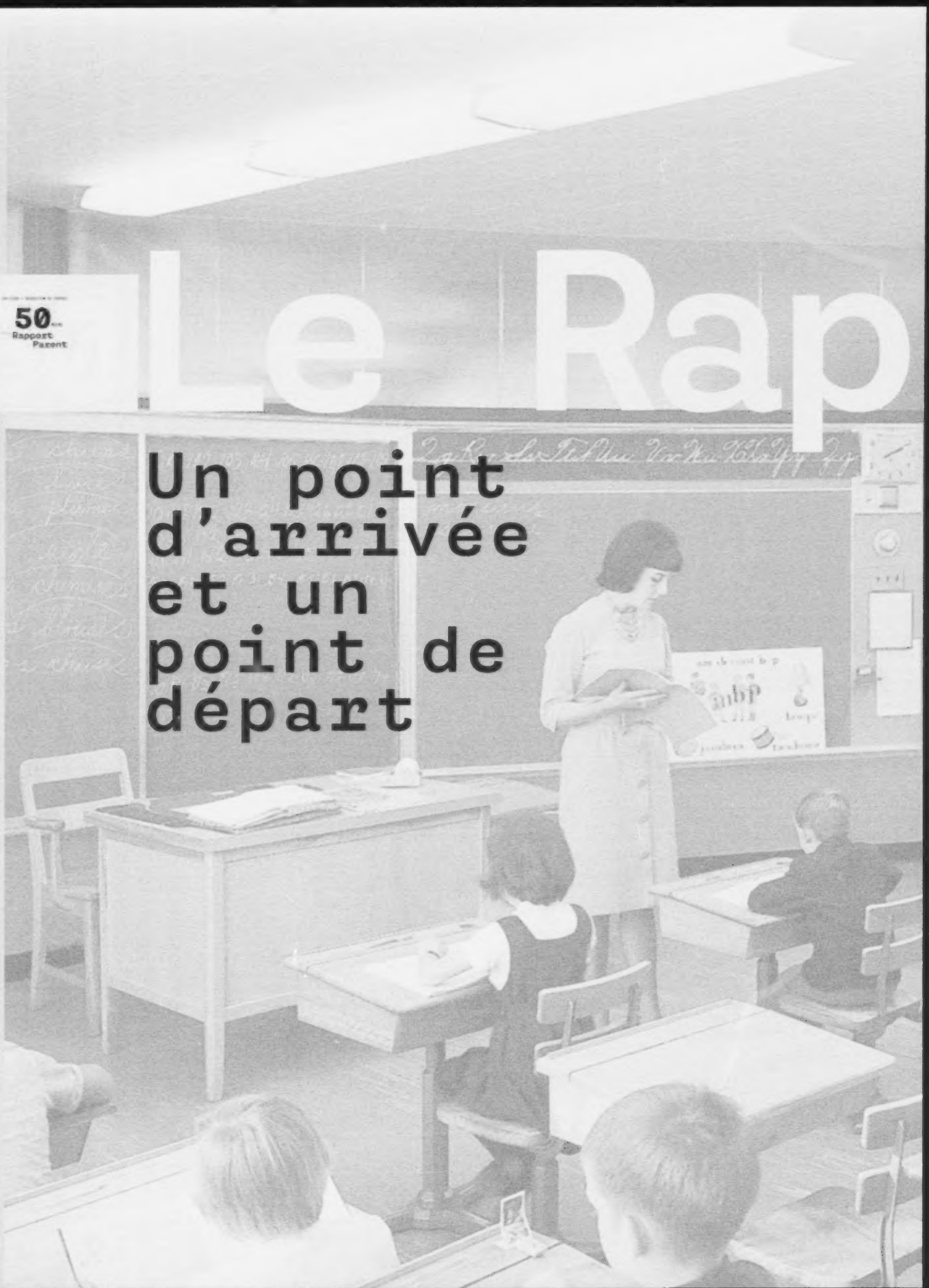

Rapport Parent

Docteur en philosophie et professeur à l'Université du Québec à Montréal dès 1969, Claude Corbo y a occupé plusieurs fonctions, dont celle de recteur (1986-1996 et 2008-2013). Auteur de plusieurs ouvrages et rapports gouvernementaux, il a notamment publié *Repenser l'école – Une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au rapport Parent* (2000), *L'éducation pour tous – Une anthologie du Rapport Parent* (2002) et *Art, éducation et société postindustrielle – Le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec, 1966-1968* (2006).

par **Claude Corbo,** chargé de mission aux affaires académiques et stratégiques de l'Université du Québec

Pendant les années 1960 et 1970, de grandes commissions d'enquête ont été instituées par le gouvernement québécois pour examiner en profondeur des enjeux majeurs de société : par exemple, la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Castonguay-Nepveu, 1966-1970) ou encore la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et des droits linguistiques au Québec (Gendron, 1968-1973).

Mais le document qui vient le plus spontanément à la mémoire lorsque l'on évoque la Révolution tranquille est certainement le fameux Rapport Parent, c'est-à-dire les cinq volumes présentant les travaux et les recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, créée au début de 1961. Les contemporains ▶

△ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Quebec*, Québec, La Commission, 1963-1966, 3 t. en 5 vol. Détail.

◁ Page précédente : Classe de l'école primaire Monseigneur Laval située rue du Souvenir à Chomedey, Laval, 1964. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P642670).
Photo : Gabor Szilasi

ne se méprirent pas sur l'importance de cette commission d'enquête qui reçut 300 mémoires provenant de tous les milieux québécois, qui tint de nombreuses séances publiques aux quatre coins du Québec et qui, par le moyen de 576 recommandations, fournit au gouvernement le plan d'ensemble d'une réorganisation en profondeur du système d'éducation. Ainsi, une autre commission, la Commission d'enquête sur l'enseignement des arts au Québec, présidée par le sociologue Marcel Rioux, souligne dans son rapport de 1968 que le grand mérite du Rapport Parent est « la tentative qu'il a faite pour instituer et établir un système d'éducation qui corresponde à ce que le Québec était devenu en fait » (vol. 1, p. 22).

L'ÉDUCATION QUÉBÉCOISE AU MILIEU DU XX^e SIÈCLE

Au milieu du XX^e siècle, dans un Québec de plus en plus urbanisé, industrialisé et ouvert au monde notamment grâce à la télévision, le système d'éducation se porte mal. Il n'y a pas de ministère qui en assure la coordination et la cohérence, mais une multitude d'autorités gérant chacune une partie du système. Il y a une variété, un « fouillis » disent même certains, de filières de formation, surtout au secondaire franco-catholique où elles diffèrent pour les filles et les garçons et où plusieurs ne débouchent pas sur les ordres supérieurs d'enseignement, contrairement à la situation chez les anglo-protestants. Le système est gravement sous-financé : la moitié des quelque 1800 commissions scolaires sont en déficit

LE RAPPORT PARENT : TOUJOURS D'ACTUALITÉ

L'école doit former le caractère, mais elle trahit sa mission si elle n'ouvre pas l'esprit. [...] Non seulement il faut développer et meubler la mémoire ; on doit aussi faire appel à l'imagination et aux dons créateurs. Ces facultés sont trop souvent étouffées par un enseignement qui valorise plutôt l'érudition que l'expression. Dans cette perspective, le développement de la sensibilité ne doit plus être marginal dans la formation intellectuelle : la culture artistique vient au contraire renforcer et élargir l'élan créateur de l'intelligence (t. 2, vol. 1, p. 13-14).

Toutes les carences de l'éducation québécoise étant connues, celles-ci font l'objet d'intenses débats publics tout au long des années 1950.

récurrent, il n'y a pas de système de subventions gouvernementales statutaires, et les universités, surtout francophones, crient famine. Les conditions de travail du personnel enseignant sont médiocres. Et il y a chez les franco-catholiques une sérieuse sous-scolarisation dans tous les ordres d'enseignement.

UNE DÉCENNIE DE DÉBATS

Toutes les carences de l'éducation québécoise étant connues, celles-ci font l'objet d'intenses débats publics tout au long des années 1950. Ces débats prennent des formes très diverses et abordent tous les enjeux relatifs à l'éducation. Par exemple, au terme de trois années de travaux, en 1956, la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels recommande la création d'une commission d'enquête sur l'éducation. La vaste Conférence provinciale sur l'éducation demande en 1958 la refonte de toutes les lois scolaires et propose elle aussi la création d'une commission d'enquête sur l'éducation. Plusieurs leaders d'opinion et des publications comme les célèbres *Insolences du Frère Untel* (1960) sensibilisent la population aux carences de l'éducation québécoise et à l'urgence d'une réforme. Pas étonnant que le Parti Libéral du Québec, opposition officielle depuis 1944, inscrive dans son programme électoral de 1960 l'engagement de créer une « commission royale d'enquête sur l'éducation », ce qu'il proposera par projet de loi dès janvier 1961. ▶

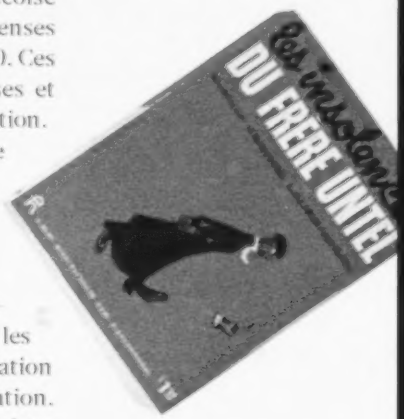

▽ Jean-Paul Desbiens, *Les insolences du Frère Untel*, 11e édition, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960.

△ Neuf commissaires et trois membres du personnel de la commission Parent. De gauche à droite : John McIlhone, C. Wynne Dickson, Sœur Marie-Laurent de Rome (Ghislaine Roquet), Michel Giroux, David Munroe, Arthur Tremblay, Mgr Alphonse-Marie Parent, Jeanne Lapointe, Gérard Filion, Guy Rocher, Paul Larocque et Louis-Philippe Audet, 1961. BAnQ Québec, fonds Ministère de la Culture et des Communications, série Office du film du Québec (E6, S7, SS1, P1966-61H). Photo : Neuville Bann

LE POINT DE DÉPART D'UNE RÉFORME EN PROFONDEUR DE L'ÉDUCATION QUÉBÉCOISE

La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, dont les membres sont nommés le 21 avril 1961, est ainsi un point d'arrivée, mais surtout un point de départ. En fait, en répondant aux carences de l'éducation québécoise du milieu du siècle, le Rapport Parent proposait l'architecture et les grands contenus du système d'éducation québécois qui est encore en place aujourd'hui.

Le document est porté par une nouvelle philosophie de l'éducation : celle ci est à la fois un droit universel pour tout individu et une nécessité pour une société industrialisée et démocratique. Cette éducation doit être rendue accessible, notamment par la gratuité de tous les ordres d'enseignement. Elle doit intégrer tous les univers de connaissances, par la polyvalence de la formation. Tous doivent passer par la même école publique élémentaire et secondaire.

Le premier tome du Rapport recommande que le système soit soutenu, dirigé et coordonné par un ministre de l'éducation assisté par un Conseil supérieur de l'éducation. Le Rapport définit aussi les structures nouvelles du système : un

LE RAPPORT PARENT : TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Dans une société de plus en plus industrialisée et technique, l'éducation est un élément essentiel du bien-être ; c'est dans la mesure où chacun pourra se développer pleinement, aussi bien sur le plan intellectuel et moral que sur le plan physique, qu'il sera ensuite capable de donner sa mesure dans la société, d'y mener une vie fructueuse pour lui-même et pour les autres. De nos jours, aucun enfant ne doit se voir refuser la possibilité de s'instruire et de développer pleinement ses dons et ses aptitudes ; cela s'applique aussi bien aux filles qu'aux garçons, autant aux pauvres qu'aux riches, aussi bien aux enfants handicapés qu'aux enfants sans problèmes particuliers. Il y va non seulement de l'intérêt de l'enfant lui-même et de son avenir, mais aussi de l'intérêt de la société (t. 3, vol. 2, p. 220).

cours élémentaire de six ans, un secondaire de cinq ans comportant des options progressives et conduisant soit au marché du travail, soit aux études supérieures. Un nouvel ordre d'enseignement gratuit et présent partout sur le territoire est créé, le cégep, avec deux cheminements : un programme général de deux ans donnant accès aux études universitaires et des programmes professionnels ou techniques ouvrant sur le marché du travail. Le Rapport préconise aussi que les enseignants soient désormais formés par les universités, plutôt que par les écoles normales. De plus, le Rapport s'intéresse au financement de l'éducation : le gros de l'effort doit être assumé par des subventions statutaires fournies par l'État, notamment parce que l'éducation du plus grand nombre est un besoin de la société et parce que cette éducation doit être gratuite.

Le recul d'un demi siècle permet de mieux discerner à la fois la grandeur et le génie de la commission Parent : elle a su faire fructifier une décennie de débats, orchestrer un vaste effort de discussion et de réflexion dans la société québécoise et proposer l'architecture et le contenu d'une nouvelle éducation adaptée aux besoins d'une société démocratique désireuse de vivre et de réussir dans le monde contemporain. ■

QUELQUES OUVRAGES SUR LE RAPPORT PARENT

- AUDET, Louis-Philippe et autres, *Le rapport Parent, dix ans après*, actes de colloque, Montréal, Bellarmin, 1975, 161 p.
- BERTHELOT, Michèle, *Les États généraux sur l'éducation, 1995-1996 – Exposé de la situation*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1996, 132 p.
- COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉDUCATION, *Les États généraux sur l'éducation, 1995-1996 – Rénover notre système d'éducation : dix chantiers prioritaires, rapport final*, Québec, La Commission, 1996, 90 p.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *Rapport annuel 1987-1988 sur l'état et les besoins de l'éducation – Le rapport Parent, vingt-cinq ans après*, Québec, Publications du Québec, 1988, 151 p.
- DUMONT, Fernand et Yves MARTIN (dir.), *L'éducation, 25 ans plus tard, et après ?*, actes de colloque, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 432 p.
- *Du rapport Parent à la démocratisation sélective de notre système d'éducation – Campagne CSQ pour une éducation publique de qualité, juste et égalitaire*, Montréal, Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (CSQ), 2008, 19 p.

LE RAPPORT PARENT : TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Les structures scolaires les plus souples, les méthodes et les programmes les mieux adaptés à l'élève, les écoles les mieux construites et les mieux équipées ne renouvelleront pas vraiment le système d'éducation de la province si les maîtres n'ont pas la formation et la qualité qu'il faut pour en assurer tout le profit aux enfants. La formation et le perfectionnement des maîtres sont donc au cœur de la réforme scolaire (t. 2, vol. 1, p. 255).

LES ARCHIVES DE LA COMMISSION PARENT

par **Jean Maurice Demers,** archiviste, BAnQ Québec

Les archives de la commission Parent sont riches de contributions provenant de tous les horizons du Québec. Rédigées en français ou en anglais, elles expriment les points de vue de francophones, d'anglophones, d'autochtones et de quelques communautés culturelles ; de chrétiens (catholiques, protestants et orthodoxes) et de juifs ; de personnes physiques, d'associations, de maisons d'enseignement, de syndicats et d'entreprises.

L'ensemble de cette documentation dresse un portrait général du système d'éducation québécois au début des années 1960 et ouvre les perspectives d'avenir qu'on entrevoyait à l'époque.

Le fonds Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (cote E116) est mis à la disposition du public à BAnQ Québec. Il compte 9,25 mètres linéaires de documents textuels produits ou reçus par la Commission, créés essentiellement entre 1961 et 1966.

Le fonds contient principalement les documents suivants :

- les mémoires soumis à la Commission ;
- la documentation rassemblée par la Commission (y compris quelques documents administratifs, notamment sur des séances tenues à huis clos) ;
- la correspondance avec des experts et des représentants de « corps publics, d'associations et [de] collectivités » ;
- les transcriptions d'audiences publiques tenues dans huit villes du Québec et des dossiers d'entrevues conduites par la Commission ;
- la copie de quelques mémoires importants présentés au ministre de l'Éducation et de documents administratifs de la Commission (documents préparatoires, ordres du jour, procès-verbaux, etc.).

Les archives de la commission Parent sont décrites plus précisément dans l'outil Pistard, à banq.qc.ca. Il est possible de faire des recherches au niveau des dossiers, et parfois au niveau des pièces.

La Commission des Ecoles Catholiques de Hull

Hull, P.Q. Le 8 mai 1962

A QUI DE DROIT: Monsieur Rémi Lavigne, chef du secrétariat,

re: Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que Messieurs les Commissaires ont accordé un empressement bienveillant quant à l'usage de la salle de l'école [illegible] pour une réunion qui aura lieu [illegible]

Le coût de location de cette salle est de $ [illegible]

Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,

le secrétaire-trésorier,

JJ/lo

V Lettre de la Commission des écoles catholiques de Hull à Rémi Lavigne, 8 mai 1962. BAnQ Québec, fonds Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (E116).

Avant les polyvalentes

Les sources archivistiques du système d'éducation

par **François David,** adjoint du conservateur et directeur général des archives, et **Sonia Lachance,** archiviste, BAnQ Québec

La scolarisation obligatoire, les écoles secondaires, les cégeps et les programmes de prêts et bourses font partie de notre quotidien. Tous ceux qui sont nés après 1960 ont connu d'une manière ou d'une autre les bons et moins bons côtés du système d'éducation qui découle encore aujourd'hui en grande partie du modèle instauré il y a 50 ans.

En effet, dès la création en 1964 du ministère de l'Éducation, s'amorce une succession de réformes qui donnent une impulsion nouvelle à l'éducation au Québec. Mais qu'en est-il du système qui était en place à l'aube de ces grands changements? On peut trouver quelques pistes de réponses dans les fonds d'archives conservés par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), par exemple dans ceux des grandes institutions gouvernementales liées à l'éducation qui se sont succédé sur une période de 160 ans et qui ont préparé le terrain à la mise en œuvre des réformes implantées au courant des années 1960. ▶

◁ Couvent de Maniwaki, classe de 5e année française, 1952. BAnQ Québec, fonds Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (E13, D1, P55). Photographe non identifié.

RAPPORT

SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1878-79

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC

CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS

1879

△ *Rapport du surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1878-1879*, Québec, Charles François Langlois, 1879.

LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE GOUVERNEMENTALE

Jusqu'à l'aube du XIX^e^ siècle, l'éducation relève presque exclusivement des communautés religieuses et du clergé. Ce n'est qu'à partir de 1801, par l'adoption d'une première loi scolaire, que l'État s'immisce dans la sphère de l'éducation. Par l'entremise des pouvoirs accordés au gouverneur et à l'Institution royale pour l'avancement des sciences, l'État s'accorde un premier droit de regard dans ce domaine. Quarante ans plus tard, le Parlement du Canada-Uni précise le rôle de l'État en créant le poste de surintendant de l'Instruction publique. Jean-Baptiste Meilleur est le premier fonctionnaire à être nommé à ce poste qu'il occupe jusqu'en 1855, quand Pierre-Joseph-Olivier Chauveau lui succède. Les principaux mandats du surintendant consistent à veiller à l'application des lois scolaires, à distribuer les subventions gouvernementales et à rendre compte au Parlement de l'état de l'éducation.

Peu à peu et au fur et à mesure que les besoins en instruction publique se développent, une structure administrative de plus en plus complexe est mise en place. Les pouvoirs et les fonctions du surintendant sont accrus et des inspecteurs d'écoles agissent en son nom dans toutes les régions du Québec. Ainsi est créée la première unité administrative consacrée à l'éducation : le département de l'Instruction publique, qui joue un rôle important sur le terrain avec ses nombreux inspecteurs sillonnant le territoire. Par ailleurs, le Conseil de l'instruction publique est constitué en 1856 ; il devient le véritable maître d'œuvre de l'éducation. C'est par son entremise que les lois sont formulées et que sont établis les principes qui marqueront l'instruction publique au Québec durant plus d'un siècle.

En 1867, la Constitution canadienne fait officiellement de l'éducation une compétence provinciale. Cette décision provoque un changement dans le système scolaire mis en place depuis 1841, puisqu'un ministère de l'Instruction publique est créé et que le poste de surintendant est aboli. Ce changement est de courte durée : huit ans après sa création, soit en 1875, ce ministère est abrogé et les anciennes structures admi-

En 1867, la Constitution canadienne fait officiellement de l'éducation une compétence provinciale.

nistratives sont remises en place. Cette réorganisation confirme le rôle du Conseil de l'instruction publique, désormais formé de deux comités, l'un catholique et l'autre protestant, et du département de l'Instruction publique.

Cette structure du système scolaire aura cours au Québec, presque sans modification, durant près d'un siècle. Ce n'est qu'en 1964 que ce système est remis en cause à la suite des travaux ayant mené à la publication du Rapport Parent. L'État crée alors le ministère de l'Éducation, né de la fusion du ministère de la Jeunesse et du département de l'Instruction publique. Dans la foulée, l'État procède à la création d'un conseil consultatif formé de deux comités – l'un catholique et l'autre protestant –, pâle successeur du défunt Conseil de l'instruction publique. C'est ainsi que le ministère de l'Éducation voit le jour, ancêtre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Cet important changement de la structure du système d'éducation survenu dans les années 1960 s'inscrit dans un plan de réforme majeur de l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Aucune activité de l'État n'échappe à ce brassage d'idées qui aboutira à des changements majeurs qui s'avéreront les véritables clés de voûte de la modernisation de l'État. ▶

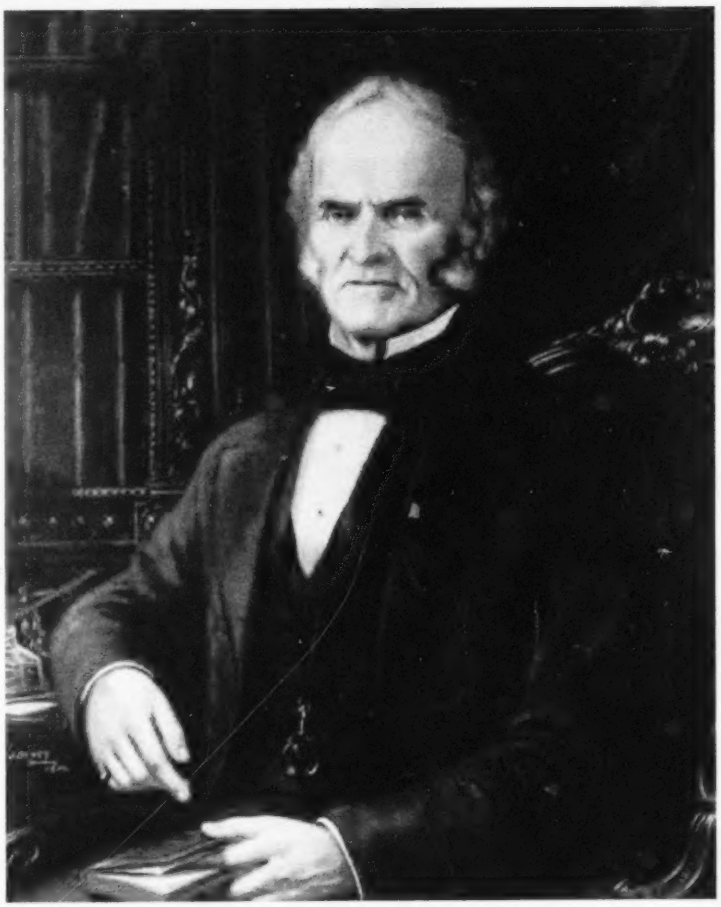

△ Portrait de Jean-Baptiste Meilleur, Surintendant de l'Instruction publique de 1842 à 1855, par J[oseph] Dynes, 1946. BAnQ Québec, fonds Ministère de la Culture et des Communications, série Office du film du Québec (F6, S7, SS1, P30507).
Photo : Paul Carpentier

LE RAPPORT PARENT : TOUJOURS D'ACTUALITÉ

La personnalité du maître est donc tout entière en cause dans l'enseignement et, plus que ses leçons, c'est sa qualité humaine, même si elle est souvent silencieuse, qui impressionnera véritablement les jeunes et enrichira leur propre qualité humaine. C'est là qu'est l'éducation : dans ce contact, dans ce dialogue implicite d'un jeune élève désireux de s'accomplir avec l'adulte éclairé, équilibré, épanoui et généreux (t. 3, vol. 2, p. 198).

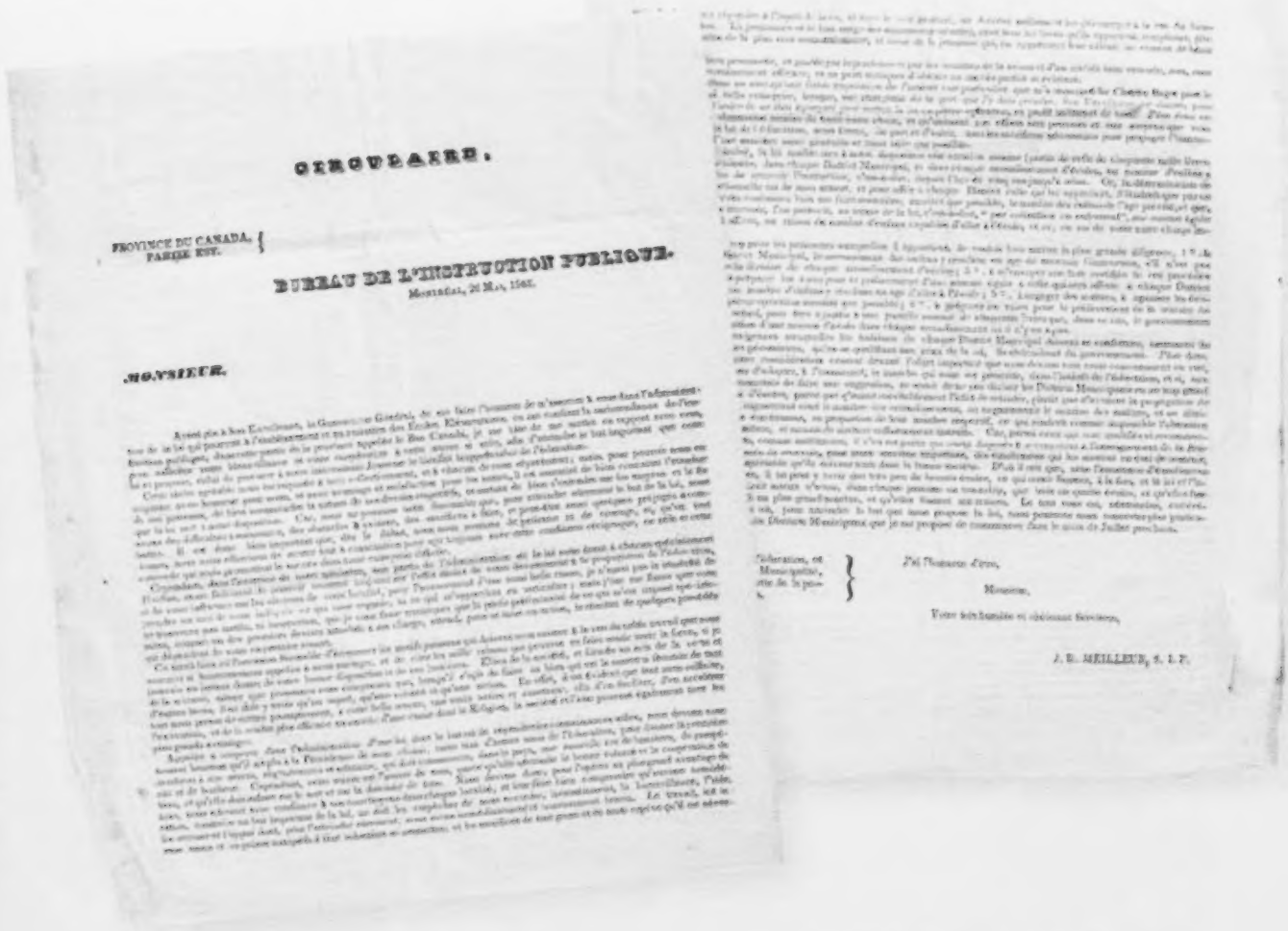

CIRCULAIRE.

PROVINCE DU CANADA, } PARTIE EST.

BUREAU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Montréal, 20 M.s, 1842.

MONSIEUR,

J. B. MEILLEUR, S. I. P.

△ Jean-Baptiste Meilleur, *Circulaire, province du Canada, partie est, Bureau de l'instruction publique*, feuille volante, Montréal?, s. é.,1842?.

LES SOURCES ARCHIVISTIQUES

L'essentiel des archives documentant l'évolution du système d'éducation au Québec est conservé dans le fonds Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ce volumineux ensemble archivistique, formé de plus de deux kilomètres linéaires de documents, constitue une source d'information exceptionnelle sur l'évolution de l'administration scolaire depuis plus de deux siècles et sur tous les citoyens ayant bénéficié de l'éducation publique. On y trouve entre autres une volumineuse correspondance du département de l'Instruction publique, de nombreux rapports d'inspecteurs d'écoles, des rapports d'élection de commissaires scolaires ainsi que les procès-verbaux du Conseil de l'instruction publique, de sa première réunion en 1860 jusqu'à son abolition en 1964. Dans une moindre mesure, le fonds du Secrétariat de la province constitue aussi une source d'information intéressante puisqu'il est possible d'y consulter, entre autres, les nominations du Conseil de l'instruction publique.

Afin de comprendre la réelle portée du Rapport Parent et des décisions prises par la suite, il est nécessaire de bien connaître la situation de l'éducation au Québec avant les années 1960. Les archives sont là pour témoigner du chemin parcouru et des efforts consentis par les générations passées pour faire du Québec une société moderne. ■

LE RAPPORT PARENT : TOUJOURS D'ACTUALITÉ

La bibliothèque est un instrument essentiel de l'enseignement. Reconnaître cette importance primordiale de la bibliothèque scolaire, c'est en même temps reconnaître [...] qu'il y faut accorder un budget suffisant, un espace convenable dans l'architecture scolaire, un personnel compétent (t. 2, vol. 2, p. 312).

Cet important changement de la structure du système d'éducation survenu dans les années 1960 s'inscrit dans un plan de réforme majeur de l'ensemble de l'appareil gouvernemental.

HECTOR LEGROS
UN SURINTENDANT DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS

par **Nathalie Gélinas**, archiviste-coordonnatrice, BAnQ Gatineau

Connaissez-vous Hector Legros ? Ce nom n'évoque probablement en vous aucun souvenir. Mais en précisant que cet abbé, né dans le canton de Masham (Outaouais) en 1898, a été inspecteur des écoles à Hull, on entrevoit déjà mieux son rôle dans le milieu de l'éducation. Homme d'Église, professeur et historien, Hector Legros a œuvré dans sa région natale jusqu'à son décès en 1975.

Son fonds d'archives, conservé à Gatineau sous la cote P7, témoigne de sa vie de séminariste, de ses études en belles-lettres en Europe, de sa carrière de professeur et de surintendant des écoles, de ses recherches sur l'histoire de l'Outaouais ainsi que de son implication dans la vie communautaire. La richesse du fonds tient notamment aux photographies et aux écrits d'Hector Legros. Ses notes personnelles, ses cahiers d'école, le journal de son voyage en Europe, sa correspondance ou les documents plus officiels qu'il a rédigés le révèlent comme un homme de foi, certes, mais aussi comme un esprit ouvert, curieux et critique qui ne craint pas d'affirmer ses idées.

Bien que peu volumineuse, la série documentaire consacrée au rôle d'inspecteur des écoles d'Hector Legros constitue, pour quiconque s'intéresse au milieu scolaire hullois entre 1935 et 1941, un corpus incontournable. Particulièrement préoccupé par l'absentéisme à l'école et ses conséquences sur l'avenir, l'abbé Legros compile des portraits statistiques sur la fréquentation scolaire, la progression pédagogique et la réussite des enfants. Dans ses notes de travail, ses rapports aux commissaires scolaires, ses communications adressées aux écoles et aux parents, il documente, commente et analyse ces diverses questions et fait des recommandations. Il s'intéresse au rôle de l'enseignant, de la famille et de la société dans le succès scolaire des enfants.

C'est l'actualité des propos qui frappe le lecteur qui parcourt le fonds Hector Legros. Les mentalités ont évolué, le discours s'est raffiné, mais les préoccupations pour la persévérance scolaire semblent encore trouver des échos au XXIe siècle.

△ Portrait d'Hector Legros, 1927. BAnQ Gatineau, fonds Hector Legros (P7, S3, SS2, D3, P10). Photographe non identifié.

▷ Extrait du cahier de notes d'Hector Legros sur le thème de l'éducation rédigé pendant ses études, 1928. BAnQ Gatineau, fonds Hector Legros (P7, S1, D2).

Qui se souvient de Maman Fonfon?

△ Maman Fonfon, 1958. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Claudine Vallerand (P897, S4, D5). Photo: André Le Coz

par **Marthe Léger**, archiviste, avec la collaboration d'**Hélène Fortier**, archiviste-coordonnatrice, BAnQ Vieux-Montréal

Claudine Vallerand (1908-2001), née Claudine Simard, est surtout connue comme l'animatrice de l'émission de télévision *Maman Fonfon*, présentée à Radio-Canada de 1956 à 1962, qu'on reconnaissait dès les premières notes de son thème musical : « Ainsi font, font, font... ». Cette émission visait à éduquer les enfants d'âge préscolaire tout en les amusant. Le rôle de Maman Fonfon n'est cependant qu'un aspect de la carrière de cette éducatrice avant-gardiste qui prônait la scolarisation précoce des enfants par l'entremise de l'implantation de la maternelle pour tous. En effet, le fonds d'archives Claudine Vallerand (P897), conservé à BAnQ Vieux-Montréal, permet d'apprendre que cette pionnière de la télévision éducative a fondé et dirigé la première maternelle privée de Montréal, la Maternelle Vallerand, au cours des années 1930. Par la suite, l'éducatrice a adapté la formule et les principes pour l'émission *Maman Fonfon*.

Pour Claudine Vallerand, « l'école maternelle constitue la première formation de la personnalité qui renforce la possibilité physique de grandir, la puissance intellectuelle d'apprendre, la force morale de dominer. [...] C'est la base indispensable sur laquelle s'érigera tout le reste de l'éducation[1] ». Le fonds d'archives Claudine Vallerand recèle notamment un film et une photographie montrant des enfants à la Maternelle Vallerand ainsi qu'un dépliant publicitaire dans lequel il est précisé que la maternelle « forme le passage de la famille à l'école [...], garde la douceur affectueuse et indulgente de la famille, en même temps qu'elle initie au travail et à la régularité de l'école[2] ».

Claudine Vallerand va encore plus loin dans sa mission éducative et, avec son mari, René, fonde en 1939 l'École des parents du Québec, dont elle assurera la présidence au cours des premières années. Cette association compte parmi ses membres Réginald Boisvert, Jeannette et Guy Boulizon, Michel Chartrand et Simonne Monet-Chartrand, Thérèse Gouin-Décarie, André Laurendeau, l'abbé Irénée Lussier, le père Noël Mailloux, Germaine et Gérard Parizeau, Gérard Pelletier et l'abbé Robert-Émile Llewellyn. L'École des parents, souligne l'historienne Denyse Baillargeon, s'est « donné pour objectif de représenter tous les parents afin de mieux défendre leurs droits face aux clercs qui contrôlaient le système scolaire franco-catholique et prétendaient être les premiers éducateurs des enfants, mais elle cherchait aussi à accroître les compétences parentales, qu'elle jugeait déficientes, par la diffusion des nouvelles théories éducatives basées sur les préceptes de la psy-

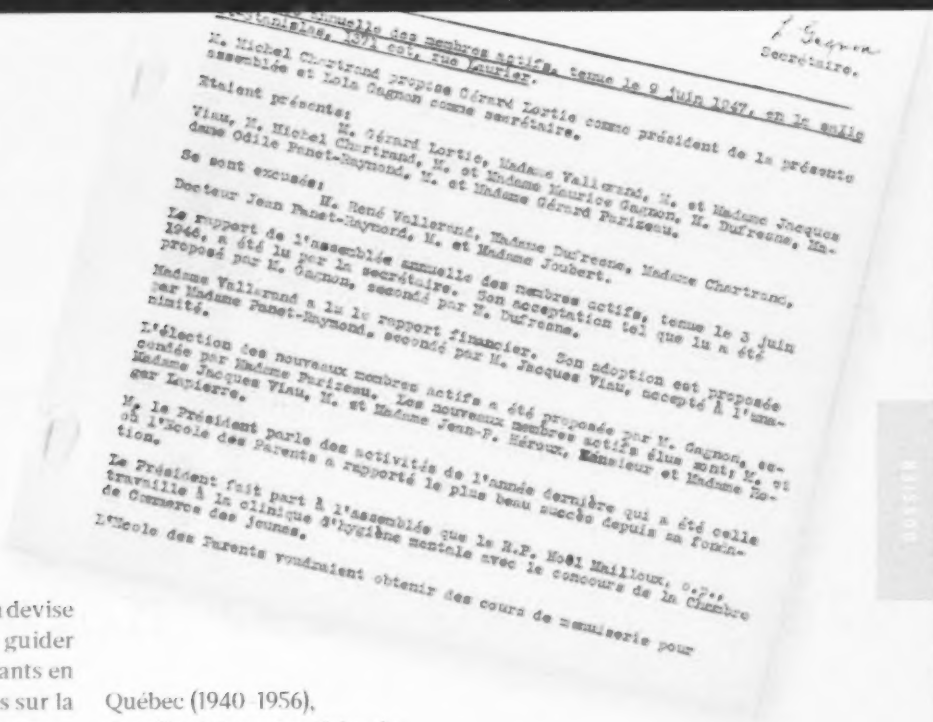

chologie moderne[1] ». Tel que l'exprime sa devise « S'élever pour élever », l'École vise à guider les parents dans l'éducation de leurs enfants en leur présentant des débats et conférences sur la première enfance, la collaboration parents-maîtres et l'entente conjugale. Elle leur offre également des cours dispensés par des spécialistes tels des médecins, des psychologues ou encore des sociologues.

Le petit fonds d'archives Claudine Vallerand (0,22 mètre linéaire de documents ; 31 photographies ; 1 film) représente une riche source d'information pour le domaine de l'éducation au Québec. Il contient notamment l'ensemble des procès-verbaux de l'École des parents du Québec (1940-1956), des allocutions et articles de Claudine Vallerand, des photographies de l'émission *Maman Fonfon*, des lettres d'enfants qui se confient à elle, l'assurent de bien écouter ses conseils et répondent aux questions posées dans son émission. On y trouve également un « Mémoire sur la radio et télévision scolaires » présenté à la commission Parent en 1962 et le manuscrit d'une autobiographie romancée inédite de Claudine Vallerand, intitulée « Au Québec en ce temps-là ». ■

1. Claudine Vallerand, « À l'intérieur d'une maternelle », *Revue dominicaine*, vol. 46, n° 2, février 1940, p. 59-60, cité dans Denyse Baillargeon, « Éduquer les enfants, discipliner les parents : les rapports famille-école à Montréal, 1910-1960 », *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation*, automne 2009, p. 52, http://historicalstudiesineducation.ca/index.php/edu_hse_rhe/article/view/2110/2270 (consulté le 15 novembre 2013).

2. Fonds Claudine Vallerand (P897, S2, D1)

3. Denyse Baillargeon, *ibid.*, p. 62.

△ Extrait du procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres actifs de l'École des parents, 9 juin 1947. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Claudine Vallerand (P897, S3, D2). Détail.

◁ Enfants de la Maternelle Vallerand, 1938. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Claudine Vallerand, (P897, S2, D1). Photographe non identifié.

Cultiver l'éducation au Québec

Quatre points de vue contemporains sur l'éducation

par **Monique Brodeur,** doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, avec la collaboration de **Sophie Montreuil,** directrice de la recherche et de l'édition, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

Il faut cultiver notre jardin, celui de l'éducation, au fil des saisons et de l'évolution des connaissances. Veiller à sa croissance et à son développement pour le plus grand bien des personnes et de la société. L'UQAM et sa Faculté des sciences de l'éducation, « filles » du Rapport Parent, proposent en 2013-2014 une série d'activités afin de faire le point sur l'évolution de l'éducation au Québec. Réaffirmant, comme les auteurs du Rapport, le « droit de chacun à la meilleure éducation possible », elles souhaitent susciter une réflexion collective sur la formation, la recherche et la mobilisation des connaissances en éducation. Bibliothèque et Archives nationales du Québec est fière de s'allier à ses consœurs pour relayer cette réflexion au cœur de sa revue *À rayons ouverts*. Dans les pages qui suivent, quatre spécialistes font part à nos lecteurs de leurs idées et recommandations pour l'avenir de l'éducation au Québec en répondant à trois questions.

MONIQUE BRODEUR
Monique Brodeur a œuvré en milieux communautaires et scolaires, notamment auprès d'élèves de quartiers défavorisés ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, elle est responsable de la programmation soulignant les 50 ans du Rapport Parent élaborée par l'université et sa Faculté des sciences de l'éducation, en collaboration avec l'Université du Québec, BAnQ et le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec, sous la présidence d'honneur de Paul Gérin-Lajoie. La programmation peut être consultée à rapport-parent.uqam.ca/.

PAUL BÉLANGER
Récipiendaire de trois doctorats honorifiques, Paul Bélanger a dirigé l'Institut canadien d'éducation des adultes, l'Institut de recherche appliqué sur le travail et l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation (actuel Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie), à Hambourg. Professeur à l'UQAM, il y a fondé le Centre interdisciplinaire de recherche et développement sur l'éducation permanente et l'Observatoire compétences-emplois.

MARC ST-PIERRE
Marc St-Pierre a été directeur général adjoint de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Il a siégé au Conseil supérieur de l'éducation et au comité de rédaction de la revue ***Vie pédagogique***. Il est président du comité éditorial de la revue ***Le Point sur le monde de l'éducation***. Il a reçu le prix Reconnaissance UQAM 2012.

LUCIE SAUVÉ
Lucie Sauvé est professeure titulaire au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal. Elle est directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté et membre de l'Institut des sciences de l'environnement.

MARIE Mc ANDREW
Marie Mc Andrew est professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal. Elle a publié de nombreux ouvrages dont ***Immigration et diversité à l'école – Le débat québécois dans une perspective comparative*** et ***Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec***.

Dans le sillage des réformes engendrées par le Rapport Parent, quels sont les défis ou les enjeux qui vous apparaissent pour l'avenir?

Le premier vise la petite enfance en milieu défavorisé où, faute de prévention, des inégalités piégeront les enfants. Le deuxième concerne les adultes, qui devront vivre des transitions professionnelles exigeant de nouvelles formations et qualifications. Or, il ne sera pas possible de répondre à leurs besoins si nos services de formation demeurent inaccessibles car non offerts à temps partiel, ni les soirs et les fins de semaine. Enfin, le troisième a trait à l'éducation tout au long de la vie. Les services d'éducation des adultes des commissions scolaires et des cégeps ne disposent plus des ressources nécessaires.

Je crois que le phénomène de détermination sociale des résultats scolaires est un enjeu majeur auquel a à faire face notre système d'éducation. La migration des jeunes des milieux plus favorisés vers l'école privée et l'apparition de programmes particuliers sélectifs au secteur public, en réponse à cette migration, font peser une lourde hypothèque sur l'école de quartier.

Une concentration plus élevée d'élèves issus des milieux les moins favorisés et d'élèves à risque d'échec dans les classes ordinaires de ces écoles contribue à créer un déficit éducatif structurel qui se traduit par des écarts de réussite entre jeunes de milieux favorisés et jeunes de milieux défavorisés.

Dans les années 1960, les questions environnementales n'étaient pas encore à l'avant scène. Mais on connaît maintenant l'ampleur de la détérioration des ressources vitales; on a saisi les liens étroits entre la santé des écosystèmes et celle des populations. Une réflexion profonde s'est engagée sur le sens de notre aventure humaine sur Terre, sur notre ancrage au cœur des systèmes de vie. L'éducation contemporaine doit intégrer le rapport à l'environnement comme une dimension fondamentale du développement personnel et social : le rapport à soi et à l'autre est indissociable du rapport à *oïkos*, notre maison de vie partagée.

Après avoir assuré l'intégration des immigrants à l'école et à la communauté francophones, à un degré inimaginable pour les auteurs du Rapport Parent, la société québécoise doit s'adapter à l'ampleur de la transformation identitaire inhérente à l'atteinte de cet objectif. Dans un contexte de diversification de l'immigration, de tensions internationales sur des bases religieuses et de clivage entre la grande région montréalaise, multiethnique, et les régions, plus homogènes, l'éducation au « vivre ensemble » s'impose plus que jamais. Il faut aussi lutter contre la marginalisation que vivent, à l'école comme dans la société, certains élèves issus de groupes « racisés » ou appartenant à des communautés qui font l'objet de controverses publiques. ▶

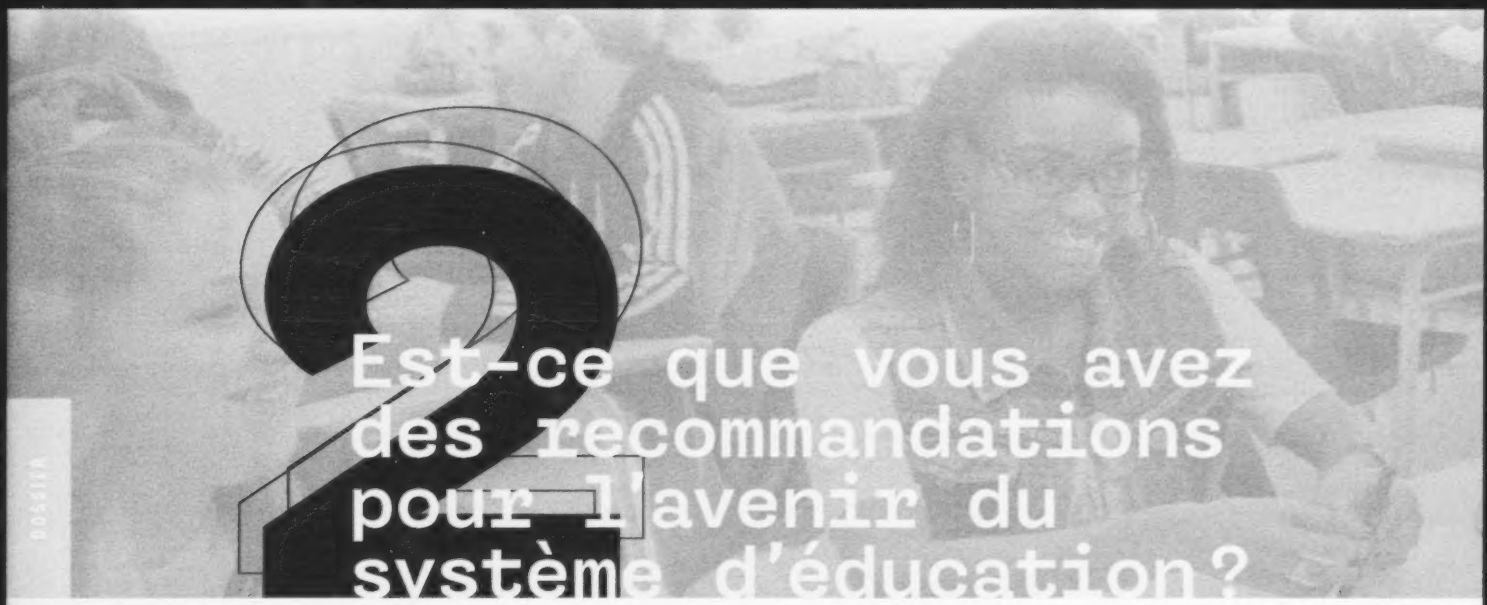

Est-ce que vous avez des recommandations pour l'avenir du système d'éducation ?

Premièrement, que le programme de la maternelle à quatre ans à temps plein en milieu défavorisé soit implanté en intégrant des jeux portant sur des dimensions critiques de la réussite scolaire, notamment les habiletés sociales, le vocabulaire, la littératie et la numératie. Deuxièmement, que l'on ouvre les centres de formation professionnelle et de services de formation continue des cégeps selon des modalités qui tiennent compte des conditions de vie et de travail des adultes qui ont un emploi. Troisièmement, que les services publics d'éducation des adultes réintègrent dans leur mission l'éducation populaire, aussi appelée socioculturelle ou communautaire, comme c'est le cas dans plusieurs pays.

Pour s'attaquer aux questions d'équité et de justice sociale, deux avenues me semblent prometteuses. D'abord, sur le plan des structures et du fonctionnement, il faut s'assurer d'une répartition équitable des responsabilités et des charges sociales entre les écoles privées et publiques, notamment en mettant à profit la notion de responsabilité territoriale partagée. Puis, sur le plan éducatif, je mettrais en place des programmes et des approches dont l'efficacité a été démontrée, notamment en ce qui concerne les premiers apprentissages en lecture et le développement des habiletés sociales. Des approches efficaces en salle de classe peuvent clairement réduire les écarts de réussite. Pour soutenir cette orientation, je créerais un institut scientifique national d'éducation publique qui aurait le mandat de soutenir le développement et le déploiement des meilleures pratiques éducatives.

Le Rapport Parent manifestait le souhait de former des citoyens informés et compétents, capables de s'engager et de participer à l'essor de la démocratie. Accorder une pleine importance à l'éducation relative à l'environnement permettrait d'y contribuer plus largement, en ouvrant l'idée de citoyenneté à celle d'écocitoyenneté : apprendre à vivre ici ensemble, au cœur de la cité écologique. De l'école à l'université, c'est toute une communauté éducative, toute une société apprenante qui est ainsi invitée au croisement des regards et à la mobilisation des savoirs, dans un vaste chantier collectif visant à réenchanter le monde.

- Développer les interventions visant le rapprochement entre les écoles multiethniques de Montréal et celles des régions.
- Accentuer, et dans certains cas mieux baliser, les approches de prise en compte de la diversité linguistique, culturelle et religieuse, dans le cursus et dans la vie scolaire.
- Intégrer davantage la réussite éducative des immigrants et des minorités dans les objectifs de nos actions visant la persévérance scolaire.
- Actualiser la Politique d'intégration scolaire et d'éducation interculturelle de 1998 afin que des objectifs communs à cet égard soient partagés par l'ensemble des écoles du Québec.

3 Avez-vous un souhait pour l'éducation ?

Mon souhait pour assurer la continuité du Rapport Parent, à la suite du Rapport Ryan sur l'éducation des adultes (1966), est que le Québec remette sur sa table à dessin sa Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue adoptée en 2002. La société québécoise a besoin de se doter d'une politique d'éducation tout au long de la vie qui inclut toutes les sphères de l'activité humaine et non seulement le travail. Ce qui est en jeu, c'est de permettre aux femmes et aux hommes de continuer à se développer tout au long de leur vie, afin de devenir des citoyennes et citoyens autonomes, engagés, créateurs et solidaires.

Je souhaite que les élèves qui ont le plus de difficulté puissent se retrouver dans les meilleures écoles avec, auprès d'eux, nos meilleurs enseignants et autres éducateurs. Et au-delà de tout, je rêve que cette école soit à distance de marche de chez eux, fréquentée par tous leurs amis, et qu'elle soit le cœur de leur quartier, de leur ville ou de leur village.

Comme stratégie de lutte au décrochage scolaire et de soutien à l'apprentissage, invitons les jeunes à avoir des projets relatifs à leur milieu de vie, des projets qui ont une signification pour eux. Bien au-delà de gestes d'écocivisme, il s'agit de stimuler leur rôle de créateurs et d'artisans d'une culture écologique. Il ne faut surtout pas sous-estimer leur capacité réflexive. La formation des enseignants, des formateurs et des animateurs est ici primordiale : l'éducation doit s'enrichir d'une dimension éthique, critique et politique permettant de situer les apprentissages dans un projet écosocial qui porte l'espoir.

Il est essentiel que, dans les années à venir, l'éducation continue d'être l'une des forces majeures de transformation sociale au Québec, comme elle l'a été dans le passé. Pour ce faire, il faut soutenir davantage les décideurs et les intervenants scolaires afin qu'ils ne cèdent pas à la tentation du pessimisme ou du repli identitaire. Il faut aussi mieux informer l'ensemble des citoyens de l'apport positif, actuel et potentiel, de l'éducation dans le développement d'une société québécoise francophone, pluraliste et inclusive. ■

LE RAPPORT PARENT : TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Devant tant d'efforts à faire, tant d'obstacles à vaincre, on ne peut que s'interroger avec inquiétude : ce droit de chacun à la meilleure éducation possible a-t-il gagné l'adhésion générale des cadres de l'enseignement, des éducateurs et de la population du Québec ? Chacun est-il suffisamment convaincu de son bien-fondé pour accepter les changements et les sacrifices qu'il lui faudra en conséquence s'imposer ? Tous sont-ils prêts à en faire les frais ?
Ne se contentera-t-on pas de demi-mesures, de palliatifs, de fausses réformes ? De la réponse à ces questions dépend l'avenir du système d'éducation au Québec (t. 3, vol. 1, p. 12).

Une nouvelle image. **Place à BAnQ !**

par **Nicole Raymond**, responsable des Services linguistiques, Grande Bibliothèque

La Grande Bibliothèque est bien connue et bien fréquentée… mission accomplie. Mais Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), c'est tellement plus que la Grande Bibliothèque ! Cette institution offre gratuitement à tous les Québécois, dans ses 12 édifices et sur le Web, une abondance de services, de ressources et de documents impressionnante… et méconnue.

Pour faire mieux connaître les diverses facettes de ce qu'elle propose, BAnQ a choisi d'adopter une nouvelle image institutionnelle reliant plus clairement entre eux tous les éléments qui la composent. Celle-ci, basée sur le sigle « B A n Q », qui se prononce lettre par lettre, a pour avantage certain de pouvoir être utilisée de nombreuses façons – à l'horizontale, à la verticale ou encore dans une image carrée. Le visuel révèle une grande force, notamment par sa forme stylisée qui, sans empattements, évoque tout de même de façon moderne les caractères à empattements et, par extension, l'univers documentaire et littéraire. La solidité des lettres suggère la protection du patrimoine collectif, mission de l'institution. Les lignes blanches dans les lettres peuvent quant à elles évoquer les livres, les documents et les rayonnages.

DE NOUVEAUX NOMS

Dorénavant, les édifices de BAnQ porteront les noms inscrits dans l'encadré ci-contre. Ces nouveaux noms reflètent l'élargissement du mandat des centres de BAnQ auparavant appelés « centres d'archives ». En effet, BAnQ renforcera sa présence régionale au cours des prochaines années, en harmonie avec les orientations du ministère de la Culture et des Communications, qui souhaite accroître la diffusion de la culture sur l'ensemble du territoire québécois. Les centres commenceront à acquérir et à diffuser le patrimoine documentaire publié dans leur région ; les éditeurs pourront y procéder au dépôt légal de leurs publications. L'ajout de ces nouveaux mandats, entre autres, a pour effet de rendre inapproprié le nom « centres d'archives ». BAnQ Gatineau, BAnQ Québec et tous les autres deviennent de véritables centres de BAnQ, investis de la totalité de la mission de notre institution.

Montréal
Grande Bibliothèque
BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie
BAnQ Vieux-Montréal

Capitale-Nationale
BAnQ Québec

BAnQ Gaspé
BAnQ Gatineau
BAnQ Rimouski
BAnQ Rouyn-Noranda
BAnQ Saguenay
BAnQ Sept-Îles
BAnQ Sherbrooke
BAnQ Trois-Rivières

Quant au Centre de conservation, ses activités demeurent les mêmes, mais il portera dorénavant le nom BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie.

Place à BAnQ… partout au Québec ! ■

BAnQ

Du nouveau pour le dépôt légal et l'ISBN

par **Isabelle Crépeau,** bibliothécaire aux acquisitions des collections patrimoniales, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

Une nouvelle mouture de l'extranet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec regroupant l'ensemble des services liés au dépôt légal et à l'ISBN est progressivement offerte aux éditeurs depuis l'automne 2013.

QU'EST-CE QUE LE DÉPÔT LÉGAL ?

La Loi sur BAnQ impose aux éditeurs le dépôt, gratuit et généralement en deux exemplaires, de tout document publié au Québec, dans les sept jours suivant sa parution. Les deux exemplaires déposés sont utilisés à des fins différentes : le premier est entreposé dans des conditions idéales de conservation ; le second est mis à la disposition du public, pour consultation, à la Grande Bibliothèque ou à BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie, selon le type de document. Le dépôt légal permet ainsi de rassembler, de conserver et de diffuser l'ensemble du patrimoine documentaire québécois publié. Les types de documents soumis au dépôt légal sont multiples : livres, revues, journaux, enregistrements sonores, affiches, estampes, cartes postales, cartes géographiques, etc.

UN NOUVEL EXTRANET

Grâce au nouvel extranet, les éditeurs peuvent maintenant signaler en ligne les documents dont ils feront le dépôt légal. Les informations qu'ils saisissent, comme le titre, l'auteur et l'année de publication, sont ainsi déjà accessibles aux employés de BAnQ lors de l'arrivée des documents, évitant une nouvelle saisie de données. Plusieurs dizaines de documents sont déposés chaque jour : il s'agit donc d'un grand avantage. Lorsque les documents arrivent, une notice bibliographique sommaire est créée dans le catalogue Iris. Par la suite, les exemplaires sont envoyés à l'équipe de traitement documentaire qui complétera la notice en respectant des règles de catalogage précises. Le document est alors officiellement intégré aux collections patrimoniales et rigoureusement décrit. Il est également signalé dans la *Bibliographie du Québec*.

Le nouvel extranet permet à l'éditeur d'accéder en tout temps à la liste de ses dépôts et à des renseignements les concernant, comme la date de signalement dans le système de BAnQ et le statut du dépôt. Il peut visualiser les avis qui lui ont été envoyés par courriel et accéder à son dossier pour modifier ses coordonnées au besoin.

PUBLICATIONS NUMÉRIQUES

Les éditeurs publient de plus en plus sous forme numérique. Le dépôt de ces publications est, pour l'instant, volontaire mais fortement encouragé. L'extranet permet aux éditeurs de signaler mais aussi de déposer ces publications par le transfert de fichiers en ligne. Tout comme celles faisant l'objet d'un dépôt légal, les publications numériques sont alors repérables dans le catalogue Iris et la *Bibliographie du Québec*. On peut de plus y accéder en faisant une recherche dans l'interface Publications numériques du Québec (pnq.banq.qc.ca/sdx/pnq/accueil.xspl).

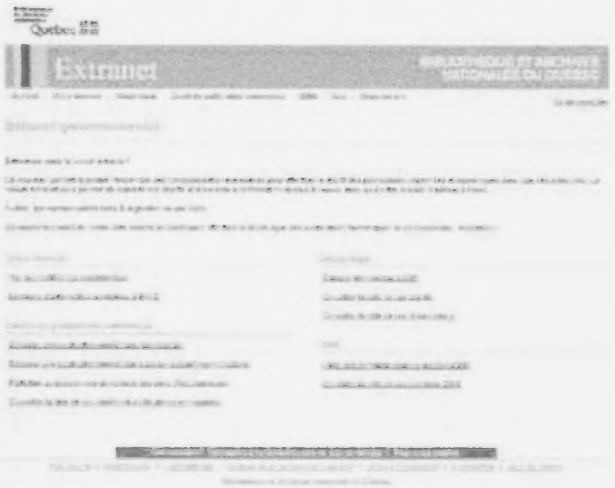

QU'EN EST-IL DE L'ISBN ?

Le système international de numérotation normalisée des livres fournit un numéro, l'ISBN (International Standard Book Number), qui permet d'identifier chaque livre en distinguant les éditions et les formats.

BAnQ est mandatée par l'Agence internationale de l'ISBN pour octroyer des ISBN aux éditeurs francophones canadiens ainsi qu'aux ministères et organismes du gouvernement du Québec. Le nouvel extranet proposé aux éditeurs comprend une section consacrée à la demande d'ISBN et à la gestion par l'éditeur de sa liste de numéros.

L'extranet modernisé est convivial et mieux adapté aux besoins des éditeurs. Pour en savoir plus sur le dépôt légal et l'ISBN, on consultera banq.qc.ca/depot et banq.qc.ca/ISBN. ■

Dans **les coulisses** de l'émission ***Qui êtes-vous ?***

par **Frédéric Giuliano,** archiviste-coordonnateur, BAnQ Vieux-Montréal, et **Rénald Lessard,** archiviste-coordonnateur, BAnQ Québec

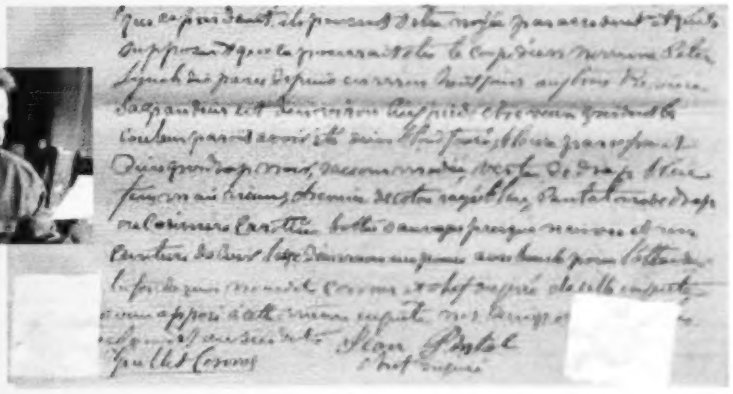

△▷ Concession de terre par les Jésuites à Alexander Young, un ancêtre de Marina Orsini, dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, 17 janvier 1784, p. 1. BAnQ Trois-Rivières, fonds Cour supérieure, district judiciaire de Trois-Rivières, greffe du notaire Jean-Baptiste Badeaux (CN401, S5).

△ Extrait de l'enquête du coroner Valère Guillet concernant Peter Lynch, dossier n° 24, 11 juin 1869. BAnQ Trois-Rivières, fonds Cour du banc du roi / de la reine, greffe de Trois-Rivières (TP9, S3, SS26, SSS1). Détail.

▷ Signature de Jeanne Mance (à gauche) à la fin du contrat de mariage de Pierre Lécuyer et Marie Juillet, des ancêtres de Patrice L'Écuyer, 22 juillet 1670. BAnQ Vieux-Montréal, fonds Cour supérieure, district judiciaire de Montréal, greffe du notaire Bénigne Basset (CN601, S17). Détail.

Qui êtes-vous?, adaptation québécoise de la série télévisée britannique *Who do you think you are?*, a présenté l'automne dernier sur les ondes d'ICI Radio-Canada Télé des personnalités en quête de leurs origines. Avec l'aide d'historiens, de généalogistes, d'archivistes et de parents éloignés, les artistes Patrice L'Écuyer, Marina Orsini, Normand Brathwaite, Pénélope McQuade, Guy A. Lepage et Dominique Michel ont pu faire leur arbre généalogique et aller à la rencontre de leurs ancêtres. Leur périple les a menés dans plusieurs régions du Québec mais aussi dans divers pays. On peut imaginer que la réalisation d'une telle série télé demande un travail colossal, tant sur le plan de la planification que sur celui de la recherche, car il n'est pas toujours facile de retrouver les traces de nos ancêtres.

LA RECHERCHE HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

Pour chacune des émissions, les archivistes de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) ont complété et validé la recherche effectuée par les recherchistes de la série sur les ancêtres des différents artistes. Il a fallu tout d'abord refaire l'arbre généalogique de chacun selon les indications que nous fournissait l'équipe de production. Une fois les ancêtres retracés, il fallait ajouter quelques « feuilles » à l'arbre, autrement dit essayer de connaître un peu plus les personnages en les replaçant dans leur contexte historique et, par là, trouver les cas et les documents les plus intéressants à présenter à l'artiste et au public. Si la recherche généalogique ne posait pas de difficulté majeure, la nécessité de trouver des histoires plus « parlantes » a quelquefois exigé des recherches plus substantielles. Le cas de Pénélope McQuade en est un bon exemple. En effet, Jacqueline Roulois, une ancêtre du côté de sa grand-mère maternelle, avait été accusée de maquerellage, mais les recherchistes n'avaient pas de références précises. Une investigation plus poussée a permis de reconstituer le parcours de cette femme au destin à la fois exceptionnel et tragique.

LE TOURNAGE

Après les recherches est venu le moment du tournage. C'est alors que nous rencontrions pour la première fois l'artiste, qui ne connaissait pas encore ce que nous allions lui présenter. Il nous a donc fallu faire attention de ne pas révéler trop tôt les faits surprenants,

mais aussi être en mesure de réagir rapidement aux questions spontanées de l'artiste qui risquaient de nous entraîner sur des terrains inconnus. Pour chaque artiste, le tournage, à peu près sans interruption, a duré de deux à trois heures. Nos propos devaient être à la fois accrocheurs et rigoureux. Au préalable, nous avions préparé les documents que nous souhaitions présenter à l'artiste pour qu'ils soient filmés.

Si le tournage comportait des éléments parfois contraignants et quelquefois même plutôt stressants, ce n'est qu'à ce moment qu'il est devenu possible d'apprécier le fruit de nos recherches. Ceux qui ont regardé les émissions ont pu constater que certains artistes étaient très émotifs en voyant ou même en touchant la signature de leur ancêtre au bas de contrats notariés datant de plus de 200 ans. Ces moments étaient tout à fait uniques et touchants.

LES TRÉSORS DE BANQ

Tout autant unique a été la réaction des artistes qui découvraient pour la première fois les documents conservés par BAnQ. Et qui plus est, des documents qui sont en lien direct avec leurs ancêtres ! Avec ses collections patrimoniales qui renferment des trésors insoupçonnés, BAnQ est certainement un lieu incontournable pour la recherche généalogique et historique. ■

Lire, écouter, voir
Suggestions de lecture, d'écoute et de visionnement

par **Daniela Todorova,** chef de service de la section Arts et littérature, Grande Bibliothèque

Associer le bon livre au bon lecteur, stimuler le goût de la lecture, favoriser le prêt des documents, proposer des idées aux usagers et leur ouvrir des pistes pour faciliter leurs choix : voilà les objectifs de la nouvelle section « Lire, écouter, voir » du portail de BAnQ.

Pour mettre en valeur la Collection universelle, une trentaine de suggestions destinées au grand public sont présentées mensuellement sous la forme d'un carrousel dynamique qui comprend des romans, des documentaires, de la musique, des films, des livres jeunesse et des livres sonores. Guidés par des critères de sélection préétablis, les bibliothécaires de la Grande Bibliothèque effectuent les choix en mettant en vedette des œuvres québécoises.

Dans la deuxième phase du projet, d'autres contenus s'ajouteront, par exemple des bibliographies thématiques actuellement diffusées en format papier seulement ou encore le contenu de la mangathèque pour adultes et les coups de cœur littéraires des invités de la série *La bibliothèque de...*, disponibles sur le portail de BAnQ. Les lecteurs auront la possibilité de partager leur évaluation par vote et de choisir ainsi le titre du mois. La rubrique « Si vous avez aimé..., vous aimerez peut-être... », qui permettra d'associer le style d'un auteur à celui d'autres auteurs, sera ajoutée afin de rendre l'interface plus dynamique et interactive.

Une section à découvrir ! ■

LES
COLLOQUES
de BAnQ

Retour sur un automne scientifique

par **Sophie Montreuil**, directrice de la recherche et de l'édition, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

L'automne dernier, BAnQ s'est associée à plusieurs partenaires pour présenter sa plus riche saison scientifique à ce jour ! Sept colloques et journées d'étude ont eu lieu entre le 2 octobre et le 15 novembre : cinq à BAnQ Vieux-Montréal, un à la Grande Bibliothèque et un à la Place des Arts.

De concert avec les milieux de la recherche, BAnQ organise chaque année des manifestations scientifiques où sont présentés les résultats de travaux portant notamment sur l'histoire, sur la littérature, sur la culture et sur la société québécoises. Contribuer à l'avancement des connaissances sur le Québec est un objectif dont s'est dotée BAnQ par l'entremise de sa Politique de la recherche et de la diffusion scientifique, adoptée par le conseil d'administration de l'institution en mars 2012.

En s'alliant à BAnQ pour organiser un colloque, les universités, groupes et centres de recherche profitent d'une vitrine privilégiée auprès des milieux documentaires et de leurs usagers. En contrepartie, lorsqu'elle réalise des projets de concert avec des partenaires universitaires, BAnQ fait toujours mieux connaître ses fonds et ses collections, ses services ainsi que sa riche expertise aux professeurs, chercheurs et étudiants qui participent à ces activités.

Deux universités avec lesquelles BAnQ a signé une entente-cadre – l'UQAM et l'Université de Montréal –, le Collège militaire royal du Canada, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, la Place des Arts, le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), l'Omohundro Institute of Early American History and Culture, le Groupe d'histoire de l'Atlantique français, les organisateurs du Prix littéraire des collégiens et la Fondation Marc Bourgie, pour ne citer que ceux-là, comptent au nombre des partenaires avec lesquels BAnQ a travaillé pour offrir à l'ensemble de la communauté des colloques qui ont réuni des chercheurs du Québec, du Canada, des États-Unis et de l'Europe.

C'est avec une relecture de l'Acte de Québec (1774) que s'est ouverte la série de colloques en **histoire.** Les 4 et 5 octobre, des chercheurs de tous horizons ont croisé différentes approches historiographiques afin de revisiter l'Acte de Québec et ses implications pour les populations de l'Empire britannique en Amérique du Nord et dans le monde. Toujours sous l'angle de la relecture, deux commémorations ont ensuite fait l'objet de colloques : le 25 octobre, les 200 ans de la Bataille de la Châteauguay, qui opposa le Canada et les États-Unis en 1813, et les 7 et 8 novembre, les 50 ans de la Place des Arts.

La **littérature** a été au cœur d'échanges qui ont aussi revisité des œuvres clés. Les 3 et 4 octobre, BAnQ et le CRILCQ ont souligné les 50 ans de la revue *Parti pris* en s'interrogeant sur l'héritage légué par cette revue fondatrice. Les 31 octobre et 1er novembre, le centenaire du décès de Louis Hémon offrait une belle occasion de redécouvrir l'écrivain et son œuvre à la lumière d'approches critiques variées. Le 15 novembre, dans le cadre du 10e anniversaire du Prix littéraire des collégiens, une journée spéciale sur la lecture invitait les participants à réfléchir à son pouvoir de libération.

Enfin, dans un registre inédit pour BAnQ, c'est la **cuisine** qui, les 13 et 14 novembre, a réuni chercheurs, chefs et auteurs culinaires autour de questions visant à comprendre comment différentes formes artistiques ont joué un rôle dans la représentation de la cuisine tel un art.

Ce dernier article d'une série de trois porte sur le microfilmage, une activité menée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) pendant 40 ans, aujourd'hui remplacée par la numérisation des documents.

Le microfilmage

par **Marie-Chantal Anctil,** coordonnatrice de la Section de la reproduction, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

PARTIE 3 : UN APERÇU DES COLLECTIONS DE MICROFILMS

En 2012, BAnQ a célébré 40 ans de production de microfilms. Cet anniversaire a aussi marqué la fin de cette activité au sein de l'institution. En effet, la demande pour les fichiers numériques est toujours croissante et celle des microfilms désormais pratiquement inexistante. Que trouve-t-on sur les microfilms de BAnQ ?

Parmi les microfilms réalisés par la Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) depuis les années 1970, les ouvrages religieux, les grammaires, les récits de voyages et documents des XVIII[e] et XIX[e] siècle dominent, tandis que dans les années 2000, le travail de microfilmage était consacré à 86 % aux journaux et aux périodiques courants. Le projet le plus ambitieux entrepris fut sans contredit la *Gazette officielle de Québec* avec plus de 700 000 pages.

Du côté des archives, les registres d'état civil et les greffes de notaires ont dominé la production de microfilms. Parmi les documents microfilmés, on compte aussi des fonds et collections de titres fonciers, des fonds et collections d'archives publiques et privées ainsi que des archives régionales et municipales. Parmi les grands projets, on compte les 1 100 000 fiches sur les mariages contenues dans le fichier Antonin Loiselle, un outil de recherche utilisé en généalogie, et les 100 000 documents administratifs et seigneuriaux du Régime français.

Pendant 40 ans, la BNQ, puis BAnQ à partir de 2006, aura vendu des copies de microfilms aux bibliothèques, universités, sociétés de généalogie et chercheurs. Il était possible d'acheter à la pièce ou de s'abonner à un ou plusieurs titres.

Pour retracer les microfilms produits par la BNQ ou par BAnQ, il faut choisir la recherche avancée du catalogue Iris, inscrire dans le champ Éditeurs « Bibliothèque nationale du Québec » et limiter la recherche par type de document en choisissant « Microformes ». Du côté des archives, il faut parcourir le catalogue de la Fédération des familles-souches québécoises (http://ffsq.qc.ca/). Il est toujours possible de se procurer des copies de microformes auprès de cet organisme.

Si le temps des microfilms est révolu, leur utilité demeure encore aujourd'hui puisque leur disponibilité facilite la numérisation. La *Gazette officielle de Québec* peut maintenant être consultée gratuitement en ligne, les microfilms ayant été numérisés. De nombreux documents d'archives ont également été mis en ligne grâce aux microfilms. On peut repérer ces documents dans la Collection numérique sur le portail de BAnQ.

Entre 1972 et 2012, BAnQ aura microfilmé un total de 5733 titres, créant ainsi 41 492 microformes. Selon le support et le facteur de réduction des documents, une microfiche contient en moyenne 98 pages et un microfilm de format 16 ou 35 mm contient entre 700 et 2000 pages. On estime donc que plus de 30 millions de pages ont été microfilmées par BAnQ. Tout ce travail minutieux de microfilmage sera numérisé et versé sur le portail de BAnQ au cours des prochaines années. ■

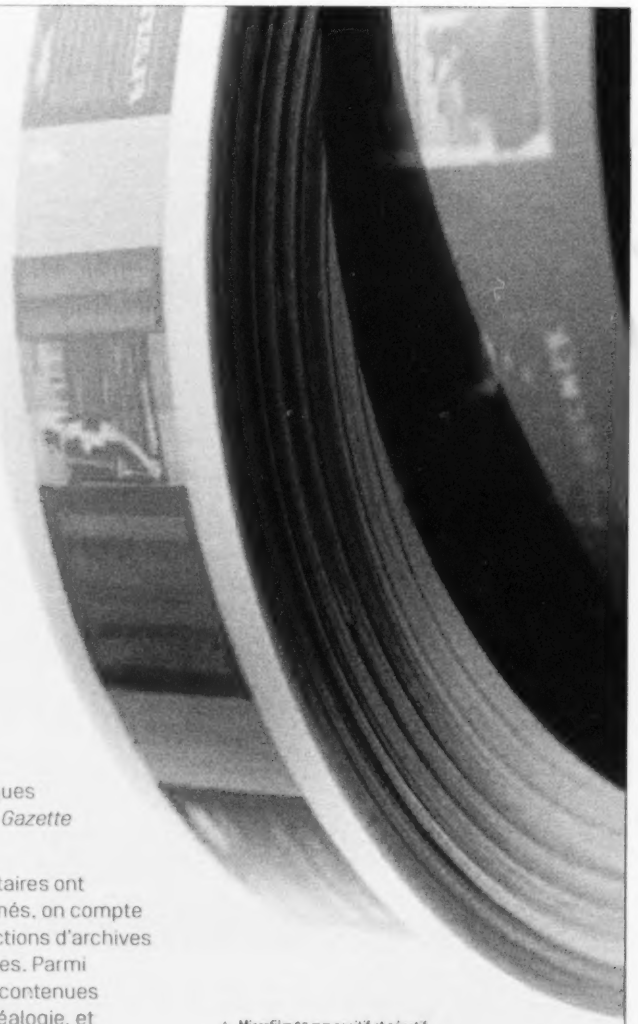

△ Microfilm 35 mm positif et négatif.

▽ *Gazette officielle de Québec*, 1969, vol. 1 à 6, et son équivalent en microfilm 35 mm.

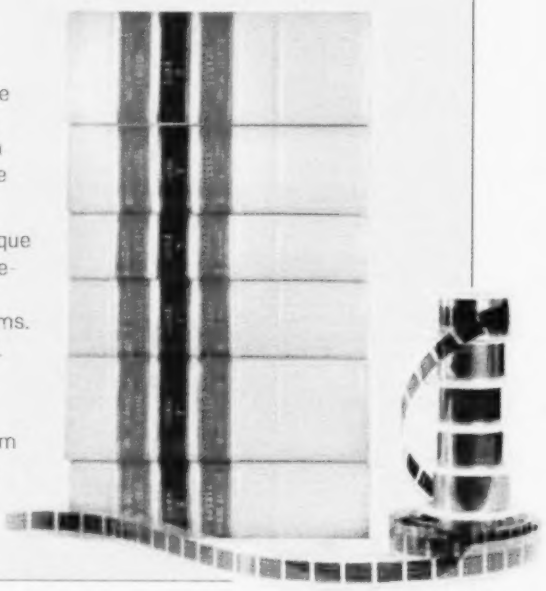

△ Roxanne Arsenault, artiste ayant participé à la soirée sur le pouvoir, le lundi 11 mars 2013.

D'art et de culture

L'art pense
Une conversation artistique intergénérationnelle

par **Catherine Sirois,** chargée de projets aux événements, BAnQ Vieux-Montréal

Faire se rencontrer l'art et la pensée, la relève fraîche émoulue des écoles et des penseurs et artistes d'expérience, croiser des disciplines dont on croyait qu'elles n'avaient rien en commun dans le but d'entamer une discussion collective : telles sont les visées de la série *L'art pense*, qui veut également provoquer des rapprochements créatifs qui amèneront les uns et les autres à repenser le monde dans lequel ils vivent.

À l'invitation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), Jasmine Catudal, directrice artistique et codirectrice générale de l'OFFTA, festival multidisciplinaire consacré à la jeune création d'avant-garde en arts vivants[1], a proposé la création d'une série qui réunirait sur scène philosophes et artistes. Alors intitulée *50 ans d'avenir – L'art pense*, cette série ferait un clin d'œil à la série *50 ans de culture* qui, l'année précédente, avait dressé le bilan des avancées culturelles québécoises depuis 1961, année de la création du ministère des Affaires culturelles du Québec. Jasmine Catudal a alors suggéré de tourner le regard vers l'avenir en inventant des possibles et en embrassant nos utopies pour les 50 prochaines années.

En accord avec le thème de l'année Philo à BAnQ, chacune des quatre soirées de la série 2012-2013 était animée par un philosophe et un artiste de différentes générations qui réfléchissaient ensemble à un enjeu : le progrès, la mémoire, le pouvoir et le (dés)enchantement. Chaque rencontre proposait en outre quatre courtes performances préparées pour l'occasion par des artistes de la relève issus de différentes disciplines. L'aller-retour entre réflexion et création artistique offrait différents points de vue sur le thème abordé. Le public était par ailleurs invité à participer à la réflexion en répondant par écrit à l'une des quatre

questions posées en ouverture de la soirée et à afficher sa réponse sur l'un des « babillards des possibles ». Les réponses, lues au fur et à mesure du déroulement de la soirée, contribuaient à faire mûrir la réflexion. Chaque soirée se terminait par une discussion ouverte où public, philosophe et artistes partageaient librement leurs points de vue.

Forte du succès de cette série, qui a rassemblé sur scène comme dans la salle différentes générations autour d'un projet de réflexion collectif, BAnQ reprend le concept en 2013-2014 en l'adaptant au thème de l'année Création. Après avoir questionné le passé en 2011-2012, puis l'avenir en 2012-2013, la série *L'art pense* se tourne cette année vers le présent de l'art : l'acte créateur. Trois soirées exploreront le processus de création de jeunes artistes à partir de trois thèmes : l'intime, le politique et le divertissement. Artistes et public seront guidés dans cette réflexion par un membre de l'Académie des lettres du Québec – nouveau partenaire de cette série – ainsi que par un artiste chez qui le thème de la soirée éveille des résonances.

Une série à suivre sans modération, pour participer à la conversation ! ■

1. Jasmine Catudal est actuellement codirectrice artistique de l'Usine C.

V Annie Roy, artiste ayant participé à la soirée sur le politique, le jeudi 6 février 2014.

Comptes rendus de lectures

par **Simon Mayer, Ariane Chalifoux** et **Marie-Line Champoux-Lemay,** bibliothécaires, Grande Bibliothèque

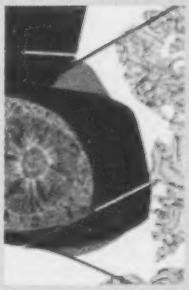

MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE (DIR.)
75 ans
Montréal, Groupe Fides, 2012 • ISBN 978-2-762-13144-4

Publié en 2012 à l'occasion du 75e anniversaire de Fides, cet ouvrage offre un condensé d'une aventure marquante de l'édition québécoise. Quelques années après la fondation en 1937 de la maison par le père Paul-Aimé Martin, les ouvrages profanes y côtoient déjà les publications à caractère religieux. Dès 1944 est créée la Collection du nénuphar, qui accueillera pendant des décennies nombre d'œuvres littéraires québécoises importantes. Fides publiera, par exemple, des œuvres de Félix-Antoine Savard, Émile Nelligan, Félix Leclerc, Germaine Guèvremont, Yves Thériault et Marie-Claire Blais.

La lecture de *75 ans* permet de prendre connaissance de l'histoire des activités commerciales de Fides. C'est aussi une invitation à aller à la rencontre d'ouvrages remarquables de même que d'auteurs et d'intellectuels qui se sont prêtés au jeu de l'entrevue pour l'occasion. **SM**

ALBAN CERISIER ET DELPHINE LACROIX (DIR.)
La belle histoire du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry
Paris, Gallimard, 2013 • ISBN 978-2-07-014120-3

La parution de cet ouvrage coïncide avec le 70e anniversaire de l'édition du *Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry en Amérique. Le 6 avril 1943, l'éditeur new-yorkais Reynal & Hitchcock en publiait une version anglaise et une version française. Pour souligner le parcours éditorial de ce chef-d'œuvre, Gallimard réunit ici des textes originaux et des documents inédits. Outre le texte intégral de l'édition française parue chez Gallimard en 1946, on y trouve un dossier biographique sur Antoine de Saint-Exupéry, une série de témoignages d'amis de l'auteur, des aquarelles et des dessins réalisés par le célèbre écrivain. Le livre propose des commentaires d'artistes célèbres tels que l'écrivain et critique Frédéric Beigbeder et le bédéiste Joann Sfar qui y expriment leur vision de l'œuvre. **AC**

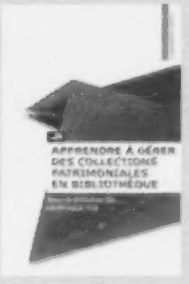

DOMINIQUE COQ (DIR.)
Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque
Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2012 • ISBN 979-10-91281-01-0

Écrit en collaboration par des spécialistes français, cet ouvrage est conçu comme un manuel pratique. Il s'adresse plus spécifiquement aux professionnels des bibliothèques qui ne sont pas familiers avec les collections patrimoniales et qui désirent s'initier aux particularités de la gestion de celles-ci. Que devrait-on trouver dans une réserve ? Comment réhabiliter un fonds patrimonial et le rendre accessible ? Les articles offrent une mise en contexte juridique et typologique ainsi qu'un aperçu détaillé des pratiques actuelles en matière d'identification, de description, de conservation et de mise en valeur des documents patrimoniaux.

Un « outil » s'ajoute ainsi à la collection « La boîte à outils » des Presses de l'ENSSIB. Il ne s'agit pas d'un ouvrage exhaustif, mais bien d'une introduction susceptible d'intéresser les curieux comme les passionnés. **MCL**

Entretien avec Louis Vachon
Président et chef de la direction de la Banque Nationale et président de la campagne de financement de la **Fondation de BAnQ**

par **Sophie Montreuil**, Directrice de la recherche et de l'édition, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

△ Guy Berthiaume, Louis Vachon, Valérie D'Amour et Lucien Bouchard lors de la soirée organisée par la Fondation de BAnQ (17 octobre 2013).

Pourquoi avez-vous accepté de présider la première campagne de financement de la Fondation de BAnQ?
C'est d'abord à cause du rôle important joué par BAnQ dans la communauté et de ma volonté de lui donner les moyens d'aller encore plus loin[1]. Dans un second temps, c'est pour briser ce que j'appelle rais un « tabou philanthropique ». J'aime participer à des campagnes de financement pour des institutions qui n'ont jamais reçu l'appui du secteur privé. La New York Public Library et d'autres bibliothèques dans plusieurs pays sont soutenues financièrement par des entreprises privées. Pourquoi ne pas le faire aussi au Québec ? Enfin, surtout, j'ai une passion pour la lecture et les livres. À trois ans, je me plongeais déjà dans les grandes encyclopédies Larousse, des ouvrages dont je conserve deux éditions : celle des années 1930, ayant appartenu à mes grands-parents, et celle des années 1970, que possédaient mes parents.

Vous êtes un grand lecteur et un grand collectionneur de livres : en quoi ces deux passions vous nourrissent-elles, nourrissent-elles votre travail ?
Il y a une corrélation directe entre la lecture et la curiosité intellectuelle. Les gens qui lisent beaucoup ont une meilleure culture générale, ce qui, dans tous les domaines, représente un avantage. Dans leur travail, ces gens ont une plus grande facilité à analyser et à contextualiser différents types d'informations. La plupart des nouveaux concepts procèdent d'ailleurs de ce qu'on pourrait appeler de l'innovation adaptative : on prend un concept issu d'une discipline en particulier et on l'adapte à une autre discipline. Avoir des connaissances approfondies dans plusieurs domaines a des avantages non seulement pour l'individu, mais aussi pour l'ensemble de la société.

Personnellement, je relis souvent les livres que je possède et j'annote beaucoup ceux qui portent sur des sujets liés à ma profession. Je retourne régulièrement à ces livres et à ces notes, quand je prépare des dossiers ou de gros projets, par exemple. Les livres sont pour moi des instruments de référence incontournables.

Qu'est-ce qui vous décide à faire l'achat d'un livre ancien?
Je ne fais pas d'achats impulsifs. Je reçois des catalogues qui me permettent de faire mes choix. Je souhaitais acquérir *Seven Pillars of Wisdom* de Thomas Edward Lawrence depuis plusieurs années. Il en existe plusieurs éditions qui ne sont pas toutes de même qualité. Avant de me décider, j'ai attendu de trouver une bonne édition avec une dédicace de l'auteur.

L'histoire et l'économie sont les domaines qui m'intéressent le plus. J'ai par exemple l'une des premières versions anglaises de *La guerre des Gaules* de Jules César. C'est une très belle édition illustrée. En règle générale, les livres que j'achète et que je collectionne doivent d'abord me toucher.

Qu'est-ce qu'un livre ancien peut apporter à quelqu'un qui n'en a jamais tenu un entre ses mains ?
Ce qui m'étonne toujours, avec les livres anciens, c'est de constater d'une part la fragilité de l'objet et, d'autre part, la permanence des idées et de la culture qui, elles, continuent de vivre dans les éditions successives d'un livre. Les livres anciens sont riches d'enseignements sur l'objet lui-même, bien sûr, sur son histoire, sur ses possesseurs, mais ils témoignent en outre du savoir et de l'avancement de celui-ci. C'est dire combien ils ont de la valeur ! ■

1. On trouvera de l'information sur la campagne de financement à l'adresse suivante : http://www.banq.qc.ca/a_propos_banq/fondation_banq/campagne_2013_2018

Coup d'œil
sur les acquisitions patrimoniales

par **Daniel Chouinard,** bibliothécaire aux acquisitions des collections patrimoniales, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie, et **Hélène Fortier,** archiviste-coordonnatrice, BAnQ Vieux-Montréal, avec la collaboration de **Linda Corcoran,** archiviste, BAnQ Québec, de **Julie Roy,** archiviste-coordonnatrice, BAnQ Sherbrooke, de **Sophie Morel,** archiviste-coordonnatrice, BAnQ Trois-Rivières, de **Danielle Léger** et d'**Élise Lassonde,** bibliothécaires responsables de collections spéciales, BAnQ Rosemont–La Petite-Patrie

La plus importante mine d'amiante à ciel ouvert au monde

BAnQ Sherbrooke vient de se porter acquéreur des archives de la Johns Manville Canada Inc. Le fonds Johns Manville Corporation (P56) témoigne de l'exploitation de la mine Jeffrey par diverses entreprises, de l'Asbestos and Asbestic Co. jusqu'à la Johns Manville Canada Inc., entre 1894 et 1983. Ce fonds contient principalement des photographies, de la correspondance, des films, des cartes, des plans ainsi que des dessins d'architecture, d'ingénierie et techniques.

Les archives du fonds relatives au volet industriel traitent de l'exploitation de la mine (mine à ciel ouvert, forage, puits souterrains, extraction du minerai), de la production (technologie employée, mise en sac du produit brut) et de la recherche scientifique (tests de produits utilisant l'amiante, notamment dans les domaines du textile et de la construction). Ces archives traitent également des infrastructures nécessaires pour répondre aux besoins de la production et de l'exportation (bureau administratif, divers moulins et entrepôts, dépotoirs, chemin de fer, aéroport, garage de camions) ▶

▷ *Picking table in first mill*, 1897. BAnQ Sherbrooke, fonds Johns Manville Corporation (P56). Photographie non datable.

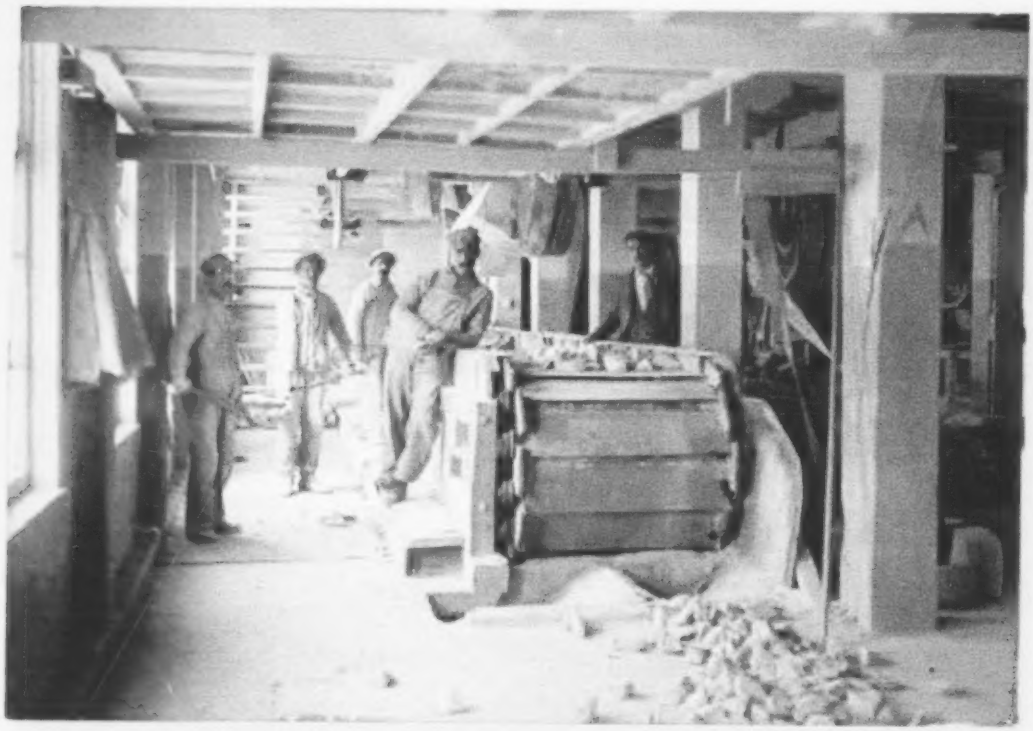

△ Vive René [...], vers 1960. BAnQ Québec, Fonds Lucien Émond (P965).

ainsi que de la vie des travailleurs (hygiène industrielle, formation, accidents, employés à l'œuvre).

On trouve aussi dans le fonds des pièces relatives aux infrastructures nécessaires aux besoins des travailleurs (habitations, hôtels, patinoire, club de golf, *club house* avec gymnase, auditorium, théâtre et allées de quilles, magasin, lieux de culte, hôpital et clinique, école). Enfin, d'autres documents s'intéressent au trou béant de la mine qui, en grandissant au fur et à mesure de l'exploitation minière, force le recul des habitations en périphérie. L'urbanisme de la ville d'Asbestos est régulièrement en mouvement, avec l'abandon et l'effondrement de rues, la destruction ou le déménagement d'édifices, le déplacement du centre ville, la relocalisation des routes et des services de la ville.

À la manière de Lucien Émond, caricaturiste

Un fonds d'archives acquis récemment par BAnQ à Québec documente le travail pluridisciplinaire de Lucien Émond. Même si sa carrière professionnelle l'a amené à explorer l'illustration, le design graphique, la peinture et l'art publicitaire, c'est le travail du caricaturiste de presse qu'on soulignera ici.

Avec cette acquisition, l'institution se dote d'un panorama éclectique de l'histoire de la caricature au Québec. En effet, le travail de Lucien Émond participe à l'évolution de la caricature de presse au XX^e^ siècle et vient enrichir un corpus qui inclut plusieurs générations d'artistes œuvrant dans la caricature de presse tels que Robert Lapalme, Raoul Hunter, André-Philippe Côté et Serge Chapleau. L'acquisition de l'œuvre de Lucien Émond permettra d'éclairer davantage l'histoire de la caricature québécoise tant sur le plan social que des points de vue iconographique et stylistique.

Lucien Émond est né à Québec le 6 mai 1925. Entre les années 1943 et 1947, il fréquente l'École des beaux-arts de Québec et de Montréal. Il étudie les arts publicitaires et fait quelques voyages d'étude à Paris. Lucien Émond touche également à l'enseignement comme professeur à l'École des beaux-arts de Québec. On le retrouve à la direction du programme des arts visuels à l'Université Laval entre 1978 et 1982.

Les caricatures d'Émond se caractérisent par un dessin franc, maîtrisé, sarcastique, ironique, sans être caustique et sans l'aide de Photoshop. Homme discret, humble et fier à la fois, Émond se cache parfois derrière le pseudonyme de Nazaire. Ses sujets de prédilection sont les enjeux sociaux liés aux préoccupations quotidiennes des gens. On pense ici aux embouteillages, à la pollution de l'air, à l'ivresse au volant, etc. Il ironise de temps à autre à propos des décisions du gouvernement sans toutefois pointer directement les personnalités du monde politique.

Le caricaturiste livre ses opinions avec une certaine liberté de pensée, mais il s'impose des limites pour éviter de glisser dans l'opprobre. Chez Lucien Émond, les acteurs de la vie politique et leurs travers sont à peine esquissés. Ses successeurs miseront davantage sur la faune politique pour concevoir des caricatures plus féroces.

Purvis : croisière de charme

Il brille au firmament de la création graphique britannique et figure dans toutes les histoires mondiales de l'affiche : Tom Purvis (1888-1959), né à Bristol, en Angleterre. Son imposante production, saluée autant par ses pairs que par le public, est marquée au coin du succès. Diplômé de la réputée Camberwell School of Art, Purvis perfectionne sa connaissance de la lithographie chez l'imprimeur londonien Avenue Press. Il travaille à Londres, d'abord pour l'agence Mather and Crowther, puis à son propre compte.

Son carnet d'adresses compte d'influents clients dans les secteurs de la mode, de l'industrie et du transport. Purvis milite pour la reconnaissance de l'art commercial, adhère à la Society for Industrial Artists dès sa fondation en 1930 et, six ans plus tard, figure parmi les tout premiers Royal Designer for Industry, un titre qui salue l'alliance entre esthétisme et design performant. Il est artiste de guerre pendant les deux conflits mondiaux et se consacre au portrait et à la peinture religieuse après 1945.

L'affiche lithographiée de 1937 intitulée *Canadian Pacific Happy Cruises* ne déroge en rien aux règles dont Purvis fait la promotion dans ses écrits et conférences : adéquation à sa finalité, effet de choc agréable, sensation d'unité et de complétude, simplicité du concept, clarté dans l'expression[1]. À la faveur d'un détour par une vente aux enchères new-yorkaise, cette œuvre remarquable vient de gagner la collection patrimoniale d'affiches de BAnQ.

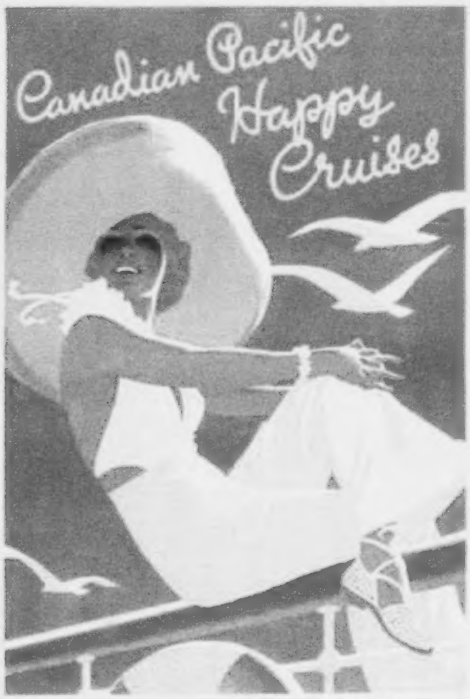

◁ Tom Purvis, *Canadian Pacific Happy Cruises*, affiche, lithographie, 90 x 60 cm, s. l., Canadian Pacific Steamships, 1937.

Imprimée en Grande-Bretagne, probablement à l'initiative des bureaux londoniens du Canadien Pacifique, cette production graphique fait partie d'une série d'au moins quatre créations signées Purvis. L'entreprise montréalaise triomphe alors dans le secteur des croisières océaniques et l'image de marque du CP s'y pare d'une élégance *british* dérivée de l'art déco. Fidèle à son habituelle simplification dramatique des formes et des couleurs, le créateur réduit le modelé à sa plus simple expression. Le noir est banni et les formes colorées sont juxtaposées sans ligne de contour. Le créateur troque ici le caractère Gothic sans serif, à la fois élégant et austère, pour un lettrage évoquant une calligraphie vive et joyeuse. Expressive, stylisée, synthétique et saisissante, cette image a été ▶

△ Samuel Herbert Maw, *The Sun Life Building, Montréal*, eau-forte, 33 x 20 cm, entre 1913 et 1923?, n° 10.

utilisée pour promouvoir les croisières estivales sur les Grands Lacs, « délicieux intermède » d'une traversée pancanadienne. Tout y est lumière et promesse de bonheur pour les adeptes du tourisme de croisière.

Samuel Herbert Maw, architecte et graveur

Samuel Herbert Maw est né en 1881 en Angleterre, où il a fait des études en architecture. C'est probablement dans ce contexte qu'il s'initie à la gravure à l'eau-forte, discipline qui permet le déploiement de son aisance en dessin. Les sujets privilégiés par l'artiste sont le patrimoine bâti et les scènes marines européennes. En 1912, il s'installe à Toronto et intègre progressivement des représentations canadiennes dans sa production d'estampes, qu'il poursuit parallèlement à une carrière d'architecte. À son arrivée dans la Ville reine, il est embauché par la firme Darling & Pearson pour laquelle il œuvrera à plusieurs projets d'importance. De 1918 à 1923, il vit à Halifax où il côtoiera Arthur Lismer, un artiste du Groupe des Sept. Puis, en 1923, il part pour Montréal où il sera à l'emploi de plusieurs bureaux d'architecture et enseignera brièvement, en 1940, le rendu architectural et la perspective à l'Université McGill. Il retourne peu de temps après en Ontario et meurt à Toronto en 1952.

BAnQ a récemment acquis deux eaux-fortes de l'artiste, dont l'une représente l'édifice Sun Life. Situé rue Metcalfe au coin du boulevard René-Lévesque (alors boulevard Dorchester) et face au square Dorchester (alors square Dominion), il est l'œuvre de la firme torontoise Darling & Pearson, au sein de laquelle Maw a amorcé sa carrière canadienne. En 1918, la compagnie d'assurance Sun Life déménage ses quartiers dans ce bâtiment de sept étages, dont la construction vient d'être achevée. Les architectes de Darling & Pearson se chargeront également des agrandissements successifs effectués en 1926 et 1933, portant la hauteur de l'édifice à 26 étages.

Le talent exceptionnel de dessinateur de Maw est évident dans cette planche au rendu quasi photographique. L'effet vaporeux magnifie les colonnes corinthiennes de cette architecture néo-classique, hautes de 60 pieds. La façade éclairée d'une lumière surréelle est auréolée d'un avant-plan plus foncé comprenant des arbres au dessin très ornemental et un groupe de piétons. On devine à droite le monument à Monseigneur Bourget réalisé en 1903 par le sculpteur Philippe Hébert qui orne la devanture

de la basilique cathédrale Marie Reine du Monde, voisine de l'édifice Sun Life.

Cette rare œuvre gravée est non seulement un précieux témoin de la création artistique du début du XX[e] siècle, mais aussi un habile portrait de la vie urbaine et du monde des affaires à Montréal à cette époque.

Le fonds Georges Robert : urbanisme et aménagement du paysage

BAnQ Trois-Rivières a récemment fait l'acquisition des archives de l'urbaniste Georges Robert. Né en Tunisie après la Première Guerre mondiale, il étudie en architecture à l'École des beaux-arts de Tunis, puis à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris. Avec sa famille, il vient s'installer au Québec en 1956 à la suite de l'accession à l'indépendance de la Tunisie. Il travaille dans le secteur privé pendant 20 ans, puis au sein de la fonction publique québécoise jusqu'à sa retraite, en 1996. Georges Robert est reconnu comme un précurseur dans le domaine de l'aménagement du paysage.

Le fonds est constitué d'environ 3 mètres linéaires de documents textuels, 3000 documents techniques et 1200 documents cartographiques ainsi que de 2 films. Les documents ont été produits entre les années 1950 et 2000. Ce sont des plans directeurs, photographies, photographies aériennes, films, plans d'architecture de paysage et d'urbanisme (préliminaires et finaux), cartes d'analyse, etc. Il contient aussi une petite quantité de documents relatifs à l'implication de Georges Robert au sein de sa communauté professionnelle, notamment des brochures, des coupures de presse et divers rapports. ■

1. Notamment dans le texte d'introduction de *Poster Progress*, London, The Studio, 1939, 128 p.

▽ Georges Robert (3e personne) et des collègues, s. d. BAnQ Trois-Rivières, fonds Georges Robert (P139, S5). Photo : Studio Alain Eng.

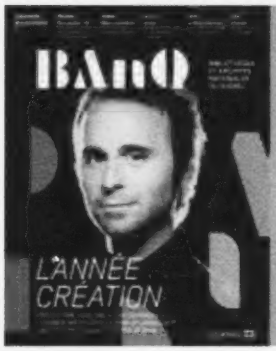

LA PROGRAMMATION CULTURELLE DE BAnQ

Chaque saison, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) offre au public de nombreuses activités culturelles à la Grande Bibliothèque ainsi que dans ses 11 centres répartis sur le territoire du Québec.
Expositions, conférences, lectures publiques, Heure du conte... il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.
Pour les détails, consultez le *Calendrier des activités*, disponible sur papier dans tous les édifices de BAnQ et dans de nombreux lieux culturels, ainsi qu'en version PDF à banq.qc.ca.
Renseignements : 514 873-1100 ou 1 800 363-9028

▽ *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec*, Québec, La Commission, 1965-1966, 3 t. en 5 vol. dans un étui.

LE RAPPORT PARENT

Le premier tome de l'édition originale du célèbre *Rapport Parent* paraît en 1963 et les deux autres tomes de cette édition, publiés en 1964 et en 1966, paraîtront en quatre volumes, soit deux volumes pour chaque tome. L'édition originale complète des trois tomes en cinq volumes est illustrée à la page 6 du présent numéro. Entre 1965 et 1966, une autre édition complète du rapport voit le jour. Il s'agit d'une édition dont la couverture porte la mention explicite « Rapport Parent » offerte dans un étui. C'est celle que nous reproduisons ici.